



limite des profits à 50 pour cent du coût réel du transport, au chemin de fer qui le fait; mais il a admis aussi qu'il faut être prudent et tenir compte d'une série de circonstances...

COURRIERS PROVINCIAUX (Des correspondants du "Devoir")

QUEBEC

TROUPEAUX DECIMES

Quebec, 8. — Une maladie mystérieuse décime les troupeaux de porcs aux alentours de Québec. Il y a quinze jours, M. Joseph Tremblay, de Beauport, perdait plus de cent porcs, et maintenant c'est le tour de l'asile de Beauport. On croit que c'est la nourriture qui est cause de la mort de ces animaux.

L'AVIATEUR PEOLI

Quebec, 8. — L'aviateur français Peoli, élève du fameux Pegoud, est celui qui fera des envolées à Québec l'été prochain au cours de l'exposition provinciale. Peoli est actuellement en voyage au Canada. Il volera deux fois par jour pendant la semaine de l'exposition de Québec et accomplira les audacieux exploits qui ont émerveillé les populations françaises, comme celui de "boucler la boucle."

SUCCESSALES DE BANQUES

Quebec, 8. — Trois nouvelles successales de banques seront ouvertes sous peu à la Haute-Ville. La Banque de Montréal, qui a acquis il y a deux ans la propriété située au coin des rues Saint-Jean et du Palais, construira prochainement un édifice spacieux pour y transporter ses bureaux. La banque de la Nouvelle-Ecosse ouvrira une succursale au coin des rues Saint-Jean et Saint-Eustache et la banque Molson établira des bureaux, comme le "Devoir" l'a déjà annoncé, dans l'édifice occupé autrefois par l'épicerie Hossack, coin des rues Sainte-Anne et Desjardins.

DEPART POUR PARIS

Quebec, 8. — M. Jean Marie Landry, de cette ville, est parti hier pour New-York et s'embarquera pour le Havre et Paris où il étudiera l'aviation sous la direction de M. Blierot.

LE PERE P. ROY

Quebec, 8. — Le Rév. Père Pacifique Roy, de la société Saint-Joseph, curé de Palmetto, La., et directeur de "L'ami des Noirs", est en visite à Québec dans l'intérêt de sa mission de la Louisiane et pour faire une campagne de propagande en faveur de son oeuvre.

LA CONSTRUCTION

Quebec, 8. — Le dernier rapport de l'inspecteur municipal des bâtiments, M. J. L. Pinsonnault, indique une augmentation considérable de la construction qui démontre la prospérité de Québec. Il a été émis, depuis le 1er janvier, des permis de construction pour une valeur totale de \$440,292.00 contre \$75,000 pour la même époque de l'an dernier, soit une augmentation de \$365,292. S'il faut en juger par ce début, le résultat de l'année pour la construction nouvelle sera remarquable.

PARALYTIQUE

Quebec, 8. — M. Ls Omer Beau-bien, avocat de cette ville, a été frappé d'une attaque de paralysie, samedi soir, à sa résidence. Son état est considéré comme critique.

PROV. DE QUEBEC

LA CAUSE DE LA TEMPERANCE

Marbleton, 8. — Par suite du vote du conseil hier soir, deux licences d'hôtel ont été retranchées. Ainsi le comté de Wolfe adhère à la cause de la tempérance.

LES VACANCES

Les vacances de Pâques commencent à six heures, mercredi soir, comme c'est l'usage consacré depuis quelques années. Il ne restera qu'une poignée de députés ici, pendant l'ajournement. Et ils auront hâte au retour, afin de partir le plus tôt possible d'Ottawa, en mai prochain. Le conseil de la province de l'Alberta et la Saskatchewan, une diminution de 13 sous et demi les cent livres, sur le fer en guise d'expédition de Port-Arthur à Winnipeg. Nul changement du taux de transport des voyageurs, dans la Colombie-Anglaise, où plusieurs

Georges PELLETIER.

EN JOUANT

Saint-Hyacinthe, 8. — Philippe Dufour, fils de Philippe Dufour, s'est tué hier en jouant sur la plaque tournante de la Québec Southern Railway.

LA PROHIBITION

Coaticook, 8. — H. Saint-Pierre, C.R., a déposé hier une requête demandant que le vote sur la cause de la prohibition dans le comté soit donné avant mai.

PETIT COURRIER

Fraserville, 8. — Le Révérend Père Armand, capucin de Restigouche, prêcha la retraite pascale à l'église Saint-Patrice, cette semaine. Les funérailles de Mlle Adèle Michaud, de Notre-Dame du Portage, morte à 107 ans et 10 mois, ont eu lieu ce matin.

OTTAWA-HULL

Ottawa, 8. — L'état sanitaire de la ville est des plus satisfaisants. Il faut en juger par le rapport du bureau d'hygiène. En effet depuis deux mois on n'a pas enregistré un seul cas de typhoïde, ce qui ne s'est pas vu depuis longtemps dans la ville. Les autres maladies contagieuses ont été très peu nombreuses. La mortalité infantile est de beaucoup moindre, à ce qu'elle était à la même date l'an dernier.

Le bactériologiste de la ville a déclaré aussi que la qualité de l'eau était bien supérieure à ce qu'elle était autrefois. La crue des eaux a été moindre cette année et par ce fait la pollution a diminué de beaucoup. L'eau dans les puits est aussi moins polluée.

LA PREVENTION DES INCENDIES

Ottawa, 8. — L'Association pour la prévention des incendies a décidé cette année de faire une campagne active pour faire faire le nettoyage des cours et prévenir les incendies.

LES CONSERVATEURS

Ottawa, 8. — L'Association conservatrice de la capitale fera le 27 de ce mois l'élection de ses officiers pour l'année courante. Deux positions seront contestées cette année celle de président entre le Dr T. A. Shillington et M. S. McClenaghan et la position de secrétaire entre M. C. J. Bott et M. H. W. Sherwood. La vice-présidence ira probablement sans contestation à M. Laverdure et M. Slattery gardera la deuxième vice-présidence.

VILLE IDEALE

Ottawa, 8. — Ottawa était hier une ville modeste sur le rapport des moeurs. Pas un seul cas à la Cour de police, pas un seul prisonnier à juger. Malgré l'oeil vigilant de nos policiers, pas même un pochard. Cependant comme le faisait remarquer un officier de la police ce calme pourrait bien être le calme précurseur de la tempête parce que depuis quelque temps peu de cas graves ont été rapportés au poste et à la cour.

NOUVELLE AILE

Les RR. PP. Oblats, propriétaires de l'Université, ont fait commencer cette semaine les travaux de construction d'une nouvelle aile au corps principal de la bâtisse. Le contrat a été accordé à M. A. C. Deacon, de Montréal, au montant de \$110,000. L'édifice sera construit en pierre, briques et ciment. On espère que les travaux seront terminés pour la reprise des classes en septembre prochain.

L'INDUSTRIE FORESTIERE

Hull, 8. — M. F. A. Gendron, député provincial vien d'acheter le gouvernement de Québec, une grande réserve forestière dans le district de Huronian, dans le comté de Pontiac. M. Gendron est parti hier accompagné de M. G. Kendall, ingénieur de Québec pour le district de Huronian où il doit faire commencer sous peu la construction de sciences très importantes.

ON ENLEVE UNE LICENCE

Hull, 8. — Le conseil de ville, à son assemblée de lundi soir, a accordé les licences pour l'année courante. D'après la loi provinciale promulguée par la législature provinciale à sa dernière session, les licences de la ville de Hull devaient être réduites à quatre. Une seule licence devait être enlevée et la grande difficulté était de retrancher cette licence sans trop déplaire à la majorité des électeurs. Après une longue discussion la licence de T. Moore fut enlevée.

TRISTE VIE

Hull, 8. — James Waddell, un vieillard de 86 ans, demeurant rue Montcalm, vient de mourir à son grand âge, de prendre du service à la compagnie Eddy, où il a été en service durant quarante-neuf ans. Il y a deux ans, le vieillard était forcé de quitter l'ouvrage à cause de sa mauvaise vue, et depuis ce temps il vivait avec sa femme âgée de 82 ans, dans une petite maison de la rue Montcalm, avec la petite pension que lui payaient ses deux garçons. Ces jours derniers, ces derniers étaient condamnés à deux mois de prison et le pauvre vieillard dut demander la charité et retourna demander l'ouvrage chez ses anciens employeurs. Le gérant lui a immédiatement accordé sa demande et lui a confié une position de surveillant. Le vieillard se déclare très heureux de retourner à l'ouvrage.

ONTARIO

LES BONNES ROUTES

Toronto, 8. — La commission des chemins d'Ontario recommande une dépense de \$30,000,000 pour l'amélioration des chemins dans la province. Cette somme serait dépensée dans l'espace de quinze ans. Le gouvernement fournirait \$12,000,000, les comtés \$12,000,000 et les villes \$6,000,000. La commission recommande aussi la création d'un département de la voirie, ayant à sa tête un ingénieur en chef et un bureau de trois conseillers sans salaire.

MYSTERIEUX ASSASSINAT

Midland, Ont., 8. — Robert Hayde, épicer de Tomahawk Point, a été assassiné vers le 27 mars. Hier soir, on a découvert son cadavre près d'une étendue. Il a été tué d'un coup de re-

AU MAGASIN GOODWIN'S

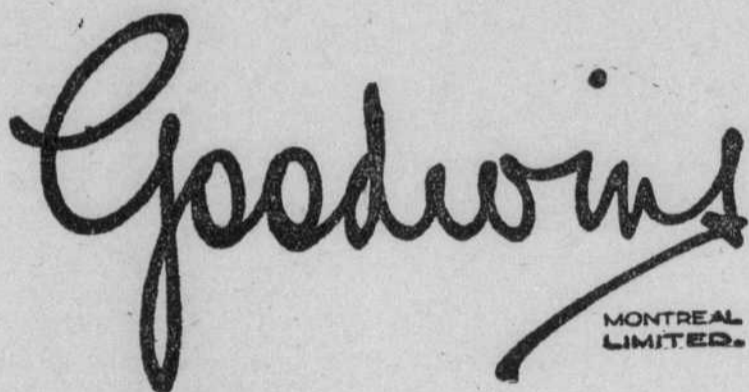
Des centaines et des centaines de personnes sont venues, lundi après-midi et hier, admirer nos modèles vivants, dans leurs élégantes toilettes de printemps.

Elles avaient raison, car ces modèles sont délicieux; mais l'on vous admirera tout autant, Mesdames, si vous choisissez chez Goodwin's votre costume, votre chapeau, votre manteau, vos gants et toutes les jolies choses dont vous savez si bien vous parer...

AVIS IMPORTANT

Nous offrons particulièrement jeudi 73 costumes, mesurant 36, 40, 42, 44, 46, 48 et 50. Ils sont en serge — marine ou noire — pour la plupart; mais il en est aussi quelques-uns en drap fin, en "tweed" et en cordé Bedford. Quoique n'étant pas de très récents envois, ces costumes sont si jolis et si bien faits qu'on trouverait à peine la différence avec ceux du printemps 1914. Ils se vendaient 24.75, 29.75, 33.75, et ne se vendront jeudi que... \$14.98

Ne manquez pas une pareille occasion.



A VENDRE

Vingt-cinq (25) pieds de comptoir en chêne, avec pupitre et armoires attachés, pour être vendus à grand sacrifice. S'adresser au Gérant. LE DEVOIR 71a rue St-Jacques.

M. BOURASSA A HOCHELAGA

UNE CONFERENCE LE SOIR DE PAQUES

Le soir de Pâques, M. Henri Bourassa fera à Hochelaga, sous les auspices d'un groupe d'amis du Devoir, une conférence publique sur Nos vices et nos défauts nationaux.

Cette conférence aura lieu dans la grande salle du couvent, 381 rue Saint-Germain, à huit heures du soir. L'entrée est gratuite, les dames sont particulièrement invitées. A part la conférence, il y aura chant si musique.

Pour couvrir leurs frais d'organisation et pour répondre au désir d'un certain nombre de personnes qui veulent s'assurer des sièges à l'avance, un petit nombre de places ont été réservées au prix de cinquante sous.

On peut se procurer ces billets chez MM. le Dr Chouinard, 1675 rue Sainte-Catherine-est (Téléphone Lassalle 850); J.-V. Leduc, 202 rue Déry; J.-A. Barbeau, 59 rue Saint-Germain (Téléphone Lassalle 2028); J.-B. Beaudoin, 434 rue Saint-Germain (Téléphone Lassalle 314), et aux bureaux du Devoir, 71a rue Saint-Jacques (Téléphone main 7460).

volver. La balle lui a traversé le cou. Hayde était célibataire.

Harmonie 9—"De Molay" Commandery, R. B. Hall Bon soir! Harmonie. Portes ouvertes à 7 h. p.m. Lever du rideau à 7 h. 1/2 p.m. Les anciens élèves et les parents des élèves actuels sont cordialement invités.

PETIT CARNET

M. Camille Duguay, notre excellent baryton canadien, part ce soir pour New-York où il doit prendre part à un grand concert dans la métropole américaine.

PARLEMENT MODELE

La prorogation des séances du Parlement Modèle est remise à la semaine prochaine à cause de la sainte semaine. La date en sera annoncée plus tard.

FEU BENOIT LAFLEUR

Saint-Eugène, Prescott, Ont., 8. — Les funérailles de M. Benoit Lafleur, décédé le 3 avril dernier, ont eu lieu ce matin à Saint-Eugène de Prescott, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. l'abbé O. Bélangier. Le choeur, sous la direction de M. A. Labrosse, a fort bien rendu une messe de Requiem harmonisée.

SOIREE DRAMATIQUE Terrebonne, 7. — Les élèves du collège Saint-Louis de Terrebonne, donneront, le mercredi soir, 15 avril, une grande séance dramatique et musicale, en l'honneur de M. l'abbé J. Comtois, à l'occasion de sa fête:

PROGRAMME

- 1.—Le Régiment qui passe, Eilenberg Harmonie
2.—Adresse à M. le Curé.
3.—Les Cloches de Cornville, fantaisie. R. Planquette Harmonie
4.—Le Poignard, drame en 1 acte, Th. Boirel.
5.—Les Soirées de Québec, E. Gagnon La Chorale.
6.—Love and Ross, Intermezzo, Czubalka Harmonie.
7.—Le Homard et les Plaideurs, farce judiciaire.

CARES PROFESSIONNELLES

AVOCATS BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 74 rue Saint-Gabriel. Tel. Bell, Main 2071. Léopold Barry LL.B. Avocat et Procureur, Édifice Banque d'Ottawa, 224 rue Saint-Jacques, Chambre 44—Montréal. C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR, Édifice Transportation, — Rue Saint-Jacques. LAMOTHE & TESSIER, avocats, Édifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tel. Main 3555. J. C. Lamothe, LL.B., C.R., Camille Tessier, LL.B. ANATOLE VANIER, B.A., LL.B. AVOCAT, 97, rue Saint-Jacques—Chambre 63. GUY VANIER, B. A., LL.L. AVOCAT, 97, rue Saint-Jacques—Chambre 76. BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 50, Saint-Jacques, Montréal. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

MEDECINS Dr. M. LEMOYNE 257 SHERBOURNE EST (Pres Saint-Denis) Spécialité des yeux, oreilles, nez, gorge et larynx. Diplômé en hygiène Pub. Dr. J. N. CHAUSSE SPECIALITE : Vices artériels, maladies des yeux, OREILLES, nez, gorge et larynx. Tél. Saint-Denis, 4224, 1333 Ave. De la Rivière, Saint-Mont-Royal. Docteur A. DESJARDINS Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. Spécialité des yeux, OREILLES, nez, gorge et larynx, et de la GORGE, 523 Saint-Denis (en face du carré Saint-Denis).

NOTAIRES GIROUX, LUCIEN, notaire, Édifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 5685. Argout à prêter. Règlement de succession. BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 50, Saint-Jacques, Montréal. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

DENTISTES Dr Ernest Charron CHIRURGIEN-DENTISTE (44 rue Saint-Denis. Prés de l'Université Laval). INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS DE GASPE BEAUBIEN Ingénieur - Conseil, Chambre 28, Édifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240. HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs - géomètres, Édifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618. ARCHITECTES LAFRENIERE, J. L. D.—A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis, Tél. Est, 887, 523, La Fontaine, Maisonneuve, Tél. LaSalle 1856.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec les cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'adresser Barber College, 62D, Boulevard St-Laurent, Montréal. 83-26 ELECTROCIERS Electrotechniciens pour 8 appartements de \$10 en montant. Poêles à gaz de \$2 en montant. Fixtures électriques et poêles à gaz pour tous les goûts. Charette & Frère, 414 Ontario Est. Tel. Est 721. MENAGERE Personne d'âge moyen, avec références, demandée comme ménagère dans un presbytère. Ecrire à M. le curé de Compton, Qué.

VIEUX LIVRES RARES A VENDRE L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, avec une illustration à chaque volume; contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 avant J.-C. à l'an 420 de J.-C., en 15 volumes. Tous en parfait ordre. S'adresser à 681 avenue Papineau. ARCHITECTES LAFRENIERE, J. L. D.—A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis, Tél. Est, 887, 523, La Fontaine, Maisonneuve, Tél. LaSalle 1856.

À LOUER A LOUER Logement No 885 Durocher, 8 pièces, eau chaude, installation électrique à gaz pour tous les goûts. Charette & Frère, 414 Ontario Est. Tel. Est 721. A LOUER Magasin et cave bien éclairés, 40 x 50, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame. A LOUER Magasin et cave bien éclairés, 40 x 60, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame. RESIDENCE D'ETE. A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de ville. H. Audette, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal. Main 3828 ou Lassalle 678.

ARGENT A PRETER NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; extrême discrétion; seulement Léon Racicot, 17 Côte Place d'Armes. COUSSINS Dessus de coussins fait avec votre photographie. En soie, satin, velours, différentes couleurs, dernière nouveauté. Ecrivez pour liste de prix, Th. Briton, 444 rue Marquette. CONSTRUCTION Avez-vous l'intention de construire ce printemps, je puis vous épargner beaucoup d'argent, faisant vos plans, estimés, surveillance, etc., longue expérience, prix modérés. Ecrire à Cassier 17, "Le Devoir". OCCASION EXCEPTIONNELLE DE SE FAIRE UNE BELLE POSITION. Nous allons monter quelques personnes dans un commerce lucratif; ni capital, ni expérience nécessaire. Nous vous garantissons \$75 par semaine, certains font bien davantage. S'adresser à Chapelain & Robertson, boîte 298, Chicago, Ill. PROFESSEUR DE MUSIQUE. Leçons de violon et de solfège, cours spéciaux, élèves commençants ou avancés. Prix modérés. Professeur Paul Roche, studio 1234 rue Bordeaux. Phone Saint-Louis 3494. SERRURES Clefs, serrures. Spécialité: décapage de clefs Yale, Corbin, Sargent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

À LOUER A LOUER Logement No 885 Durocher, 8 pièces, eau chaude, installation électrique à gaz pour tous les goûts. Charette & Frère, 414 Ontario Est. Tel. Est 721. A LOUER Magasin et cave bien éclairés, 40 x 50, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame. A LOUER Magasin et cave bien éclairés, 40 x 60, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame. RESIDENCE D'ETE. A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de ville. H. Audette, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal. Main 3828 ou Lassalle 678.

ACHILLE DAVID Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tel. Bell Est 1710. Résidence, 731, Est 2782. RODOLPHE BEDARD Expert-comptable et auditeur. Systematiste consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47-55 Saint-François-Xavier, Montréal. CHARLES HURTUBISE FINANCIER Argent à prêter; achat de débiteurs, de propriétés, de balances de prix de ventes 99 rue St-Jacques. Tel. Main 2624. P. NIMES-DECORATIF O. M. LAVOIE & PAQUETTE, 691 rue Saint-André, Tél. Est 1412. Demandez nos estimés pour tous vos travaux en peinture, blanchissage, posage de papier-tenture de toutes sortes, de travaux garantis et exécutés promptement, prix modéré.

À LOUER A LOUER Logement No 885 Durocher, 8 pièces, eau chaude, installation électrique à gaz pour tous les goûts. Charette & Frère, 414 Ontario Est. Tel. Est 721. A LOUER Magasin et cave bien éclairés, 40 x 50, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame. A LOUER Magasin et cave bien éclairés, 40 x 60, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame. RESIDENCE D'ETE. A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de ville. H. Audette, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal. Main 3828 ou Lassalle 678.

HOTELS HOTEL ROYAL GEORGE 9 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hôtel de Ville), Québec, Chambres \$1.00 à \$2.00. Plans correspondants américains. J. O. OCTEAU, Prop. W. Gervais & Pître Samsou Prop. HOTEL RIENDEAU Le Rendez-vous des Canadiens. 25-26 Place Jacques-Cartier, Montréal. VICTORIA HOTEL Québec H. Fontaine, Prop. Prix américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour. 74, St-Louis 2117. DEMERS & GAUTHIER Polisseurs et Rembourseurs SPECIALITE: Réparation de meubles 974 RUE SAINT-DENIS Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

Un roman par mois

Ainsi que nous l'avons annoncé, le DEVOIR continue d'offrir à ses lecteurs et abonnés un roman par mois pour 3 sous.

Notre troisième roman mensuel,

NOTRE FRONTIERE par M. PAULIN COMTAT

est une oeuvre patriotique, pleine d'actualité. C'est l'histoire de la guerre de demain. Dans la formidable mêlée qui se produira quelque jour entre la France et l'Allemagne, de quel côté sont les plus grandes chances de succès? Qui sera victorieux? M. Paulin Comtat nous donne un poignant récit de ce duel gigantesque et nous en met sous les yeux le résultat définitif, grâce à une invention qui a fait ces temps derniers quelque bruit dans les journaux. L'ardent patriotisme de l'auteur est communicatif et l'on tressaille d'émotion et d'espérance en dévorant ces pages vibrantes.

On pourra se procurer un exemplaire de NOTRE FRONTIERE en nous présentant à nos bureaux la série des coupures, plus 3 sous, ou bien en nous les expédiant par la poste avec 6 sous.

Ces coupures paraîtront dans le DEVOIR, un par jour, du lundi 13 avril au samedi 18. Et la distribution du roman commencera le lundi, 20 avril.

L'ELECTION MUNICIPALE

M. DUNCAN McDONALD EST ELU

Après une laborieuse vérification du scrutin, M. Beaudry tombe en 6ème place et M. McDonald est officiellement déclaré élu au bureau des commissaires

LA MAJORITE DU MAIRE EST DE 5541 VOIX. — RESULTAT DETAILLE POUR TOUS LES QUARTIERS

Six candidats au bureau des commissaires et treize à l'échevinage perdent leur dépôt

M. J. A. Beaudry ne fait plus partie du bureau de contrôle; il est maintenant derrière M. McDonald et derrière M. Roy, en sixième place. On a découvert une grosse erreur qui a fait passer M. McDonald en tête de ses deux collègues et en fait le quatrième commissaire du bureau de contrôle.

Voici maintenant le rang des candidats au bureau de contrôle tel qu'il est établi par les derniers chiffres: Côté . . . . . 28,530 Hébert . . . . . 27,632 Ainey . . . . . 27,068 McDonald . . . . . 19,691

Les quatre que nous venons de nommer constituent le bureau de contrôle; les autres tiennent l'ordre suivant: Roy . . . . . 19,282 Beaudry . . . . . 18,587 Saint-George . . . . . 16,799

Ces chiffres ont été rendus publics au bureau du secrétaire de la municipalité, hier soir, après une revue rigoureuse de sorte qu'on peut les considérer exacts et définitifs. L'erreur n'a été découverte que dans la soirée. Dans le quartier Delorimier on donna 1,654 voix à M. Beaudry alors qu'il n'en obtint en réalité que 673. Cependant, M. McDonald faisait des gains de quelques chiffres ici et là qui le faisaient passer finalement devant M. Roy.

M. McDonald à qui on a fait connaître immédiatement le résultat, a déclaré avoir rien à dire pour l'instant. Partout on exprime de la satisfaction de son élection et spécialement chez les Canadiens-français.

Les candidats au bureau de contrôle qui perdent leur dépôt n'ont pas obtenu la moitié des voix de celui des commissaires qui en a obtenu le plus. M. Côté, sont: M. Kelly avec 2,927, le docteur Laconie avec 13,473; Emard, avec 9,945; Monahan avec 13,931 et Patterson avec 2,812. L'échevin Larivière a aussi obtenu plusieurs centaines de voix, mais comme il s'était retiré après la mise en nomination, il perd également son dépôt de \$200.

À la tête des commissaires qui perdent leur dépôt, il faut ajouter treize échevins: ce sont MM. Dubreuil, Calder et Saint-Denis, tous les trois du quartier Centre; le docteur Poulin dans le quartier Laurier, Miller le candidat israélite de Saint-Jean-Baptiste, M. Gonzalve Desaulniers et Fortin dans Saint-Jacques; M. Mailoux dans Pariseau et Aubertin, dans le quartier Emard, enfin, deux candidats dans Hochelaga, Harel et Miranda, perdent aussi leur dépôt et deux autres dans Saint-Louis, M. Steinman et Béliveau, ont le même sort.

LES ANGLAIS DECLINENT Dans le nouveau conseil la représentation de l'élément anglais sera remarquablement plus petite, de beaucoup plus petite, de fait, qu'elle n'a été depuis nombre d'années. Dans l'ancien conseil le nombre des échevins anglais était de neuf et il y avait un seul membre du bureau de contrôle. Dans le nouveau conseil, il n'y a que sept échevins anglais, en comptant parmi les Anglais les deux Israélites et un membre du bureau de contrôle.

Cependant, les contribuables de langue anglaise, d'après les chiffres mis d'avant par les Anglais, il est bon de le faire remarquer, sont 40 pour cent du total de la population.

D'après la déclaration qu'il a faite lui-même, cependant, l'échevin Drummond contesterait l'élection de son adversaire, alléguant qu'entre sept et huit heures, deux polis ont été délibérément bloqués.

SOMMAIRE

(Rapport officiel après correction des chiffres.)

MAIRE Martin . . . . . 40,733 Stephens . . . . . 35,192 Majorité pour Martin . . . . . 5,541

COMMISSAIRES ELUS.

Thos. Côté . . . . . 28,530 E. N. Hébert . . . . . 27,632 Jos. Ainey . . . . . 27,068 M. McDonald . . . . . 19,691

DEFAITS.

A. V. Roy . . . . . 19,284 J. A. Beaudry . . . . . 18,587 P. W. Saint-George . . . . . 16,799 J. U. Lalonde . . . . . 15,226 E. W. Villeneuve . . . . . 14,571 P. Monahan . . . . . 13,931 G. A. Lacombe . . . . . 13,473 J. U. Emard . . . . . 9,943 C. E. A. Patterson . . . . . 2,812 A. W. M. Kelly . . . . . 2,838 C. Lévesque . . . . . 2,838 E. Larivière . . . . . 1,261

LES ECHEVINS

Majorité pour Rochon . . . . . 145 Majorité pour GABRIEL . . . . . Majorité pour Elie . . . . . 402 Majorité pour ROSEMONT . . . . . Majorité pour Lavergne . . . . . 31 Majorité pour ST JOSEPH . . . . . Majorité pour Hushion . . . . . 836

LES COMMISSAIRES ELUS POUR 2 ANS

Comme nous le disions hier deux des commissaires élus hier verront leur terme d'office se terminer dans deux ans; voici l'article de la charte à ce sujet: 211. — Les membres du bureau des commissaires, à l'exception du maire, sont élus pour une période de quatre ans; cependant deux des quatre premiers commissaires élus, qui sont désignés au sort, sortent de charge à la fin de la deuxième année, et deux autres commissaires sont élus à leur place pour une période de quatre ans. Les commissaires qui sortent ainsi de charge sont rééligibles. (Tel que remplacé par 1 Geo. V. c. 48, s. 10, à compter de l'élection des Commissaires de février 1914.)

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes CENTRE, ST LAURENT, ST LOUIS, STE ANNE, ST ANDRE, OUEST, AHUNTSIC, HOCHELAGA, LAURIER, DUVERNAY, ST HENRI, EMARD, LAURIER, LONGUE-POINTE, STE MARIE, BORDEAUX, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, ST JOSEPH, VILLENEUVE.

M. MARTIN A OTTAWA

Ottawa, 7. — M. Médecin Martin a fait son entrée à la Chambre, hier soir, avant l'ouverture de la séance. Il a été chaleureusement applaudi par les membres canadiens-français du parlement, et plusieurs de ses collègues sont allés lui présenter leurs félicitations en personne.

DANS LE MONDE OUVRIER

Le canal de la Baie Georgienne. Toutes les unions ouvrières de Montréal viennent d'être invitées par la Chambre de Commerce, à envoyer plusieurs délégués à Ottawa, le 15 courant afin de demander au gouvernement Borden la construction immédiate du canal de la Baie Georgienne. On espère que plus de cent chefs ouvriers feront partie de cette délégation.

NOUVEAUX OFFICIERS

Les brigatiers de Montréal ont élu leurs nouveaux officiers à une assemblée tenue au Temple du Travail, hier soir. Furent élus: MM. Joseph Lavoye, président; Aug. Allison, vice-président; secrétaire-financier, Jos. Martini, jr.; Armand Brien, assistant secrétaire-financier; Geo. Francoeur, agent d'affaires; Hubert Côté, trésorier; Wm. Turcot et W. Everett, secrétaires-archivistes; délégués au Conseil des Métiers et du Travail, MM. R. Barilier, A. Allison, H. Arcaeste, Chas. Heighy, Geo. Lavoye, J. E. Nadeau, H. Berubé, Georges Francoeur, Joseph Martini, jr. et W. Riley.

AGENT D'AFFAIRES MALADES

M. Jos. Wall, agent d'affaires de l'Union des ouvriers en ciment, est retenu chez lui, par une grave indisposition.

UN VOTE FINAL

Les peintres de l'Union 349, auront une assemblée spéciale, lundi soir à la salle Saint-Joseph pour voter en définitive, s'ils doivent se mettre en grève.

ACCUSATIONS DE CONCUSSION

M. DUGAL, DEPUTE A LA LEGISLATURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, PORTE DE GRAVES ACCUSATIONS CONTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT DE CETTE PROVINCE.

Fredericton, N.-B., 8. — M. Dugal, député de Madawaska, a donné avis des accusations suivantes, à savoir: "Une loi compagnie du chemin de fer Saint-Jean-Québec a été reçue en argent, sur les bons garantis par le gouvernement de cette province, la somme de \$2,728,573 et du gouvernement canadien, la somme de \$543,000 soit un total de \$3,271,573; que la compagnie est, en ce moment, à son comble. Les employés de cette compagnie ont été payés en avance, et la somme de \$2,728,573, a été versée à la compagnie. Les lettres de la compagnie ont été envoyées à la cour de Cassation, et ont été publiées dans le journal de la justice et ont ensuite été publiées dans le journal de la justice de la province. M. Fabre a décliné le poste d'avocat général, qui est subordonné à son ancien poste, et a été nommé à son poste nommé à la cour de Cassation, nomination qui donnerait satisfaction à l'opinion publique, opposée à l'idée qu'on en ferait un bouc-émissaire.

LES PILLEURS DE BANQUES

New-Hazelton, 8. — Deux bandits ont été tués par un groupe de citoyens, après avoir pillé la succursale de la Union Bank of Canada.

La banque venait d'ouvrir ses portes, à dix heures, ce matin, lorsque deux bandits armés entrèrent par la porte principale, tandis que deux autres s'élevaient dans l'édifice par la porte d'arrière, et que deux autres se tenaient à la disposition de leurs compagnons.

Deux des bandits menaçant de leurs revolvers les employés, les terrorisèrent, tandis que deux autres s'emparaient de l'argent. Aussitôt que les voleurs furent armés, les bandits saisirent leurs armes, les bandits tirèrent sur les employés en règle. Un commis fut légèrement blessé.

Le bruit des coups de feu attira l'attention des gens. Plusieurs cow-boys qui se trouvaient tout près, entrèrent en scène, et firent feu sur les voleurs, dont deux furent tués, trois autres blessés et deux arrêtés.

La plupart des gens se trouvent bien de l'emploi occasionnel des Laxatives NA-DRU-CO

National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, 176P

CAILLAUX COMPLICE ?

C'EST LA QUESTION POSEE DANS LA PRESSE PARISIENNE A LA SUITE DE LA DEPOSITION DU PRESIDENT POINCARE.

Paris, 8. — M. Henri Boucard a interrogé, aujourd'hui, M. Caillaux, ex-ministre des Finances, dont la femme a tué M. Gaston Calmette, directeur du "Figaro". M. Caillaux a donné les détails de la campagne continue que lui fit M. Calmette, pendant les deux dernières années. M. Caillaux a fait comparaître des témoins pour prouver presque chaque fait avancé.

M. Caillaux a déclaré que M. Calmette, dont il déplore la mort, ne pouvait avoir contre lui, aucune animosité personnelle. On lui avait demandé à plusieurs reprises d'entreprendre contre M. Calmette une campagne de représailles, qu'il avait refusé de faire. M. Caillaux a déclaré que M. Calmette, dont il déplore la mort, ne pouvait avoir contre lui, aucune animosité personnelle. On lui avait demandé à plusieurs reprises d'entreprendre contre M. Calmette une campagne de représailles, qu'il avait refusé de faire.

M. Caillaux a donné un résumé des documents politiques que M. Calmette aurait publiés malgré les complications internationales que cette publication aurait fait naître, seule une intervention énergique venue de haut lieu avait empêché la publication de ces documents. M. Caillaux déclare que la publication de ces documents ne lui aurait pas nuï, et que lorsque le temps sera venu, il publiera un livre racontant toute l'histoire de l'affaire d'Agadir. On verra en ce temps, que non seulement il a agi avec patriotisme, mais encore avec une grande perspicacité.

Mais, dit-il, j'attendrai mon jour, souffrant en silence, et ne répondant même pas aux calomnies de mes adversaires. C'est un sacrifice que je ferai volontiers pour le bien de mon pays.

Puis, M. Caillaux fit le récit des événements qui ont précédé la tragédie. Il reçut le 14 mars, une lettre, et fut aussi averti personnellement par Pierre Morier, rédacteur du "Globe", et par Pascal Ceccaldi, député socialiste, que deux autres lettres privées allaient être publiées. Il a décrit longuement la surexcitation de Mme Caillaux dans la crainte de voir ses deux lettres publiées dans le "Figaro". Il a rapporté l'emploi de son temps heure par heure le jour de la tragédie, mais il n'a fourni aucun détail nouveau.

Y EUT-IL COMPLICE ? Les journaux discutent aujourd'hui la question de la complicité possible de M. Caillaux avec sa femme dans l'assassinat de M. Calmette. La publication du témoignage du président Poincaré indiquant que M. Caillaux a au moins influencé sa femme, fait naître l'idée qu'il pourrait être taxé de complicité. Le magistrat a confronté hier M. Caillaux et M. Louis Barthou, ancien premier ministre à l'enquête préliminaire.

M. Caillaux a donné au magistrat des détails sur sa vie privée, mentionnant ses difficultés domestiques, etc. Il a dit que pendant qu'il était à Marnes avec Mme Gueydan, sa première femme, une nuit un paquet de lettres disparut d'un tiroir de son pupitre. Au nombre de ces lettres s'en trouvaient deux écrites à celle qui est aujourd'hui Mme Caillaux.

M. Caillaux dit qu'il avait offert à Mme Gueydan l'alternative d'un divorce ou d'une réconciliation, mais à la condition que les lettres enlevées de son pupitre lui seraient rendues. Il fut cependant convenu de les brûler, ce qui fut fait en présence de M. Caillaux, de sa femme, et de son secrétaire. Mme Gueydan, dit M. Caillaux, déclara qu'elle n'avait pas gardé de copies ou de photographies des lettres. La réconciliation eut lieu, mais dans la suite, M. Caillaux et Mme Gueydan divorcèrent. Les lettres concernaient le rapport fait par Victor Fabre, procureur général, mais c'étaient des lettres personnelles, dit M. Caillaux et Mme Caillaux en redoutant la publication.

Jules Herbage, conseiller à la cour de Cassation, a été convoqué hier par le ministère de la justice et a ensuite publié la nouvelle de sa nomination comme successeur de M. Victor Fabre au poste de procureur général.

M. Fabre a décliné le poste d'avocat général, qui est subordonné à son ancien poste, et a été nommé à son poste nommé à la cour de Cassation, nomination qui donnerait satisfaction à l'opinion publique, opposée à l'idée qu'on en ferait un bouc-émissaire.

Le feu a ravagé une maison de commerce importante, la "Standard Candor & Novelty Co., 298 rue Saint-Paul, à 7 heures 30, hier soir. Les flammes découvrirent au 2ème étage, dans la salle d'imprimerie eurent vite envahi tout l'étage. Le sous-chef Lussier réussit, après un travail actif, à empêcher une conflagration, quoique les deux immeubles voisins, l'hôtel Haltern, coin de la rue des Dominicaines et la manufacture de cigares Davis, aient été endommagés par le feu, l'eau et la fumée.

Dans la lutte contre l'incendie le pompier Frank Gilmore s'est fait une profonde coupure au poignet en brisant une vitre. Transporté à l'hôpital Général dans l'auto du sous-chef Lussier, il revint à son poste après avoir été pansé au dispensaire de l'Institut. Les dégâts peuvent s'évaluer à \$10,000.

VITALITE RETROUVEE REINS GUERIS

Santé rendue par "Fruit-a-lives" HAGERVILLE, ONT. 26 Août, 1913.

"Il y a environ deux ans, ma santé était en très mauvais état. Mes reins ne fonctionnaient pas et tout allait mal. Je compris qu'il me fallait un bon remède et ayant lu l'annonce de "Fruit-a-lives", je décidai de les essayer. Je constatai un effet plus que satisfaisant. Leur action était douce et le résultat fut tout ce que je pouvais attendre.

Mes reins reprirent leur fonctionnement normal, après une douzaine de boîtes, et je retrouvai mon ancienne vitalité. Aujourd'hui, je suis aussi bien que jamais, je jouis de la meilleure santé et je consens volontiers à ce que vous publiez cette lettre si vous le désirez."

B. A. KELLY. Dans des centaines de lettres reçues par la compagnie Fruit-a-lives se trouve la même expression: "Fruit-a-lives" est le meilleur remède au monde pour les reins". A tout événement c'est ce qu'on a fait ces tablettes pour les centaines d'hommes et de femmes qui y ont trouvé la guérison. "Fruit-a-lives" se vendent chez tous les marchands partout à 50c la boîte, 6 boîtes pour \$2.50, boîte d'essai 25c ou sur réception du prix, de Fruit-a-lives Limited, Ottawa.

Toux Rebelle, Bronchite Opiniâtre, Inflammation des Pouxons

C'est dans les cas difficiles que l'on apprécie la valeur d'un bon remède: Rhume négligé, Toux Rebelle, Bronchite Chronique, Inflammation des Pouxons — toutes affections qui favorisent la Consomption — seront promptement guéries, si vous faites un usage persévérant du



Sirop Mathieu

au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue, et autres Extraits Médicinaux, qui est à la fois un reconstituant de l'organisme, en même temps qu'un remède sûr pour les maladies de la Gorge, des Bronches et des Pouxons.

En Vente Partout à 35c. la bouteille. Si vous souffrez de Maux de Tête, Migraines, Névralgie, Fatigue, Surmenage, recourez sans délai aux POUDES NERVINES MATHIEU exemptes d'Opium, Morphine, Chloral et autres drogues dangereuses. Elles agissent vite et bien.

INCENDIE RUE SAINT-PAUL

Le feu a ravagé une maison de commerce importante, la "Standard Candor & Novelty Co., 298 rue Saint-Paul, à 7 heures 30, hier soir. Les flammes découvrirent au 2ème étage, dans la salle d'imprimerie eurent vite envahi tout l'étage. Le sous-chef Lussier réussit, après un travail actif, à empêcher une conflagration, quoique les deux immeubles voisins, l'hôtel Haltern, coin de la rue des Dominicaines et la manufacture de cigares Davis, aient été endommagés par le feu, l'eau et la fumée.

Dans la lutte contre l'incendie le pompier Frank Gilmore s'est fait une profonde coupure au poignet en brisant une vitre. Transporté à l'hôpital Général dans l'auto du sous-chef Lussier, il revint à son poste après avoir été pansé au dispensaire de l'Institut. Les dégâts peuvent s'évaluer à \$10,000.



"FLEUR DE LIS"

La NOUVELLE FARINE, fabriquée d'après un procédé perfectionné, représente la moëlle des blés de notre Ouest Canadien — tous les éléments nutritifs et reconstituants de l'organisme.

Vous en ferez, à volonté, un pain riche et léger, ou d'excellentes pâtisseries qui seront fort appréciées par tous ceux qui y goûteront.

Demandez-la à votre Fournisseur. FABRIQUEE PAR The St. Lawrence Flour Mills Company, Limited, Les Moulins à four Moderns au Canada. PHONE: MAIN 6741 1110, RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.

La Farine St. Lawrence blanche et pure comme le Lis. 3 Marques Populaires: "REGAL", "FLEUR DE LIS", "DAILY BREAD".

Advertisement for 'L'Aliment Complet' and 'Les Pâtes Alimentaires' by 'La Cie. C. H. Catelli, Limitée'. Includes text about nutrition and product benefits.

Tourol

VOUS TOUSSEZ ? Ne négligez pas ce rhume; plus d'une maladie fatale est née d'un rhume négligé ou mal soigné.

OUI, MAL SOIGNE ! On court autant de danger en soignant mal une toux, qu'en la négligeant. On se croit guéri, quand le mal n'est que calmé. Evitez les remèdes qui calment sans guérir.

Tourol

est le remède par excellence pour GUERIR radicalement rhumes, toux et maladies des voies respiratoires. En vente partout. Préparé par la Cie du Dr. ED. MORIN, LIMITEE, QUEBEC.

LE MAIRE ET LES COMMISSAIRES

Rapport officiel d'après vérification des chiffres

Large table with 20 columns (names) and 20 rows (names). Columns include: QUARTIERS, MARTIN, STEPHENS, AINEY, BEAUDRY, COTE, EMARD, HERBERT, KELLY, LA'OMBE, LALONDE, LEVESQUE, McDONALD, MONAHAN, PATTERSON, ROY, ST-GEORGE, VILLENEUVE. Rows include: EST, CENTRE, OUEST, STE ANNE, ST JOSEPH, ST HENRI, ST GEORGES, ST LOUIS, ST LAURENT, STE MARIE, LAFONTAINE, PAPINEAU, MONT-ROYAL, ROSEMONT, LAURIER, N.D. DE GRACES, ST PAUL, AHUNTSIC, EMARD, BORDEAUX, TOTAUX.

# LA VIE SPORTIVE

## CE QU'ON DIT ON PREVOIT DES INCIDENTS COMIQUES

L'ENTRAÎNEMENT D'UN "ONZE".

En tous sports, quel qu'il soit, la question de l'entraînement est toujours une importance primordiale. Si la qualité d'un athlète varie suivant ses capacités plus ou moins grandes, il est certain qu'il ne peut arriver à de bons résultats qu'en suivant une préparation sérieuse, constante et bien réglée. C'est là le secret du succès et du renom des athlètes américains et des Anglais repose uniquement dans l'observation de cette règle.

En France, les athlètes qui veulent bien s'astreindre aux rigueurs d'un entraînement sévère sont très rares, en dehors des professionnels qui font de leur sport un métier. Parmi ceux qui s'y résignent, il en est encore trop qui en abiment l'effet par des périodes de fête ou d'inaction trop prolongées nuisibles à leur perfection.

En football association, sport qui nous occupe en l'occurrence, on ne peut citer de meilleur exemple que celui fourni par les "professionnels" qui composent les grandes équipes d'Angleterre. Tous les sportsmen français ont remarqué comme moi les magnifiques athlètes des équipes de Swindon Town, Fulham, Barnsley, Queen's Park Rangers, Tottenham, etc., qui n'ont à Paris, on ne peut vraiment demander de plus beaux produits de l'entraînement que ces hommes solides, râblés sans un atome de graisse et que l'on devine en possession de tous leurs muscles physiques.

Le n'est pas sans une préparation soignée que les dirigeants anglais obtiennent de semblables résultats et l'entraînement d'un "onze" professionnel est l'objet d'un soin constant.

La manière d'opérer de G. G. Dunning, le fameux entraîneur de Saint-Mirren Football Club, une des meilleures équipes professionnelles d'Écosse, donne une idée très complète de ce qu'est le "travail" des grands "teams" pros de Grande-Bretagne.

Au commencement de la saison une préparation progressive des joueurs est nécessaire.

Pendant les quinze premiers jours, les hommes font de longues marches à travers la campagne en accompagnant ces sorties de profonds mouvements respiratoires. Lorsque les hommes rentrent de ces marches il est bon de leur faire exécuter des flexions de bras, des mouvements aux petits hanches. Il importe, en effet, de développer toutes les parties du corps d'un footballer et les muscles des bras, de la poitrine et des jambes doivent être entraînés avec le même soin.

Une fois cette préparation préliminaire terminée, les joueurs reprennent le travail habituel de la saison consistant en trois ou quatre "sprints" de cinquante mètres et une course de dix-huit cents mètres. Pour terminer la séance, ils exécutent quinze minutes de punching ball, exercice excellent pour le souffle.

Voici d'ailleurs un programme du travail de la semaine, travail basé sur ce que, rappelons-le, la plupart des matches officiels se disputent le samedi en Angleterre. Jours d'entraînement: le mardi, le mercredi et le jeudi.

Mardi. — (10 h. 1-2): cinq minutes de mouvements respiratoires, quatre courses de cinquante mètres, puis une de deux cents mètres. Ensuite quinze minutes de culture physique générale et enfin douche.

Après-midi (3 heures): deux courses de cinquante mètres et une de cent mètres. Puis quinze minutes de punching ball et enfin bain-douche.

Mercredi. — Après-midi: travail de la balle débutant par des essais de "penalty" (coup de pied de réparation), chaque joueur faisant trois essais. Coups de pied de coin par les ailiers, tandis que les joueurs du centre et la défense tiennent leur place devant les buts.

Jeudi. — Matin: même travail que le mardi matin, avec quelquefois une marche de 7 à 8 kilomètres dans la campagne. Léger travail de culture physique et de punching ball, puis bain-douche et massages.

Après-midi: même travail que le mardi.

Vendredi. — Repos. Le poids des joueurs est enregistré et les genoux sont mesurés de façon que lorsqu'ils sont blessés, il soit possible de juger de l'état de l'enflure.

Au sujet du travail de l'entraînement, Dunning dit qu'après le match il accorde une minutieuse attention aux moindres coups, blessures ou enflures même très légères.

Enfin le grand jour de la finale est arrivé. Généralement, c'est le samedi dernier, samedi du mois d'avril, à Crystal Palace, près de Londres, que va se disputer l'ultime rencontre de la populaire "English Cup".

Dans les rues de Londres, ce ne sont que de longues théories d'excursionnistes aux figures fatiguées, aux vêtements fripés par une nuit passée en chemin de fer, déambulant à travers les rues de la capitale, la boutonnière chargée d'attributs aux couleurs d'une des équipes.

À 10 heures, c'est l'exode vers le Crystal Palace. De Victoria London Bridge Saint-Paul, les trains partent bondés et débloquent au Palace la grande foule aux populations qui pour un schilling on peut fort bien voir la partie. C'est alors que de petits industriels anglais donnent libre cours à leur industrie dont quelques-unes sont surveillées étroitement par la police. C'est ainsi que les joueurs de bonneton "three cards trick" font des affaires d'or.

La majorité des spectateurs trompent la longue attente en se restaurant aux divers buffets installés sur le terrain et l'on lit par ces chiffres officiels que le public anglais est assuré de ne pas mourir de faim. En 1912, les divers bars du Palace s'étaient approvisionnés de 75 caisses de bière, 25 moyaux, 55 côtes de boeuf, 100 moutons, 200 poulet, 150 jambons, 3,000 livres de pommes de terre, 12,000 sandwiches, 25,000 œufs de beurre, 30,000 petits pains, 40,000 tasses de café, 1,500 litres de lait, et 100,000 litres de bière.

Vers deux heures, les populaires

## ON PREVOIT DES INCIDENTS COMIQUES

Au cours de la rencontre John Perrelli-Raymond Cazeaux ce soir au Parc Sohmer, le public aura bien des occasions de rire, par suite du caractère fougueux des deux adversaires

Tous les préparatifs sont terminés pour le grand match au genre libre, deux dans trois, à finir entre Raymond Cazeaux et John Perrelli, si les deux hommes sont impatientés d'en venir aux mains, les sportsmen de notre ville ont hâte d'assister à cette rencontre qui promet d'être une des plus émouvantes et des plus amusantes de la saison.

Les deux hommes se sont classés depuis longtemps parmi les étoiles du sport de la lutte et le fait que leur amour-propre est blessé au vif nous assure un spectacle très excitant de bout en bout. Chacun d'eux compte un grand nombre de partisans et ils paraissent avoir des chances égales. En son domaine dans nombre de milieux si Perrelli ne parviendra pas cette fois à terrasser Raymond Cazeaux. Ce serait une grande surprise pour beaucoup de nos sportsmen mais nous ne pouvons nous en rendre compte avant le combat.

La fougue des deux adversaires va donner à cette séance de lutte un attrait tout particulier, les spectateurs éprouveront de violentes émotions mais aussi bien souvent ils se pâmèrent de rire quand l'un ou l'autre des deux hommes paiera son sang froid.

Avant les deux adversaires qui seront à l'étréme, ne pas rester trop près des câbles, il est probable qu'il y aura du grabuge et que l'un et l'autre des deux hommes fera de la haute école par-dessus les câbles.

Qu'on se rende de bonne heure au Parc.

à un schilling étant à peu près garanties, on entend les porteurs de crécelles commencer leur concert; d'autres spectateurs, le chef garni de cheveux aux couleurs du club qu'ils "supportent", se promènent avec des parapluies également colorés, tout en célébrant bruyamment la valeur de leur équipe. Aux places chères, le calme est de mise. À 2 h. 25 un coup de cloche indique que le match va commencer; les équipes font leur entrée sur le terrain, le calme et le silence est général.

## LIGUE DES PETITES QUILLES

Des scores assez élevés furent faits hier soir dans les parties de la Ligue des Petites Quilles de Montréal. Voici les résultats détaillés:

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes Casquette II, Hochelaga, and others.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes Dominion Textile, Robison, Bishop, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes Casquette I, Meunier, Bélair, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes Champêtre, Couture, Ducharme, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes Canadian, Lapierre, Faveau, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes Royal, Leblanc, Bergeron, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes 65ème Régiment, Bertrand, Hogue, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes 65ème Régiment, Stange, Charbonnier, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes 65ème Régiment, Gallier, Cartier, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes 65ème Régiment, Bazinet, Marchand, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes 65ème Régiment, Lafortune, Bachand, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes 65ème Régiment, Chares, Rose, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes Morfaria, Totaux, Moyenne d'équipe, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes Braun, Villeneuve, Jeanotte, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes Nantais, J. Lanctôt, Lafond, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes Ad. Raymond, Légaré, Mount, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes D. Boucher, Marion, Caron, etc.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes 65ème Régiment, Cie F., D. Boucher, etc.

## LE CALENDRIER DES PARTIES A ÉTÉ ADOPTÉ

LA SAISON DE LA LIGUE DE BASEBALL DE LA CITE S'OUVRIRA LE 19 AVRIL. — LES CLUBS SE METTENT A LA PRATIQUE CETTE SEMAINE. — M. DESERRERES, SECRETAIRE-TRESORIER.

Les clubs de la Ligue de baseball de la Cité se sont réunis hier soir à l'hôtel St-James sous la présidence de M. Théo. Lanctôt.

M. L. E. Deserreres, le nouveau secrétaire-trésorier agissant en cette qualité.

Les clubs acceptent le calendrier des parties de la saison, qui s'ouvrira le 19 avril.

Les clubs se réuniront de nouveau mardi prochain. Les premiers pratiques des clubs auront lieu cette semaine.

Voici la liste des parties de la Ligue de la Cité pour la saison prochaine.

19-Voltigeur - Balmoral - Mascotte - Saint-Louis

20-Mascotte - Balmoral - Athlétique - Hochelaga

21-Saint-Louis - Voltigeur - Balmoral - Hochelaga

22-Hochelaga - Athlétique - Voltigeur - Saint-Louis

23-Balmoral - Athlétique - Saint-Louis - Mascotte

24-Voltigeur - Hochelaga - Athlétique - Saint-Louis

25-Hochelaga - Saint-Louis - Mascotte - Athlétique

# AU READSCOPE

Young Lustig, qui a défait Curley Hume samedi dernier, aura Georges Williams comme adversaire, samedi prochain. — L'Italien Pisoni sera au programme

Young Lustig, le vainqueur de K. O. Brown et de John Dundee, tient absolument à remporter une victoire décisive de façon à pouvoir se mesurer contre Frankie Fleming. L'impression qu'il a faite sur les amateurs de boxe a été profonde et tous seraient heureux de le voir contre Fleming. Ce serait réellement une belle bataille et espérons que nous pourrions la voir d'ici peu de temps.

Georges Williams l'adversaire de Lustig est beaucoup moins connu dans l'est que ce dernier, William a en effet livré presque tous ses combats dans l'Ouest. Ses principales batailles furent celles contre Kid Taylor and Kid Carsey à Indianapolis. Williams a repris l'entraînement il y a environ un mois aux quartiers du Club et s'est préparé à la façon toute spéciale pour ce match. Il n'aura absolument aucun mal à raison d'offrir à son adversaire un combat qui sera très intéressant.

## UNE LETTRE EXPLICATIVE

Monsieur le Rédacteur sportif, "Le Devoir", Montréal.

Voudriez-vous me donner l'hospitalité de vos colonnes pour expliquer brièvement les motifs qui ont justifié ma décision samedi dernier au Readscope dans le match Shears vs Desautels.

Comme tous les spectateurs impartiaux de ce match se n'ont pas été long à m'approuver qu'à peine dans l'arène Shears et Desautels se sont conduits d'une façon lâche et indigne de sportsmen. L'un portait des coups déloyaux à l'autre, lequel faisait semblant d'être terrassé par la puissance de ces coups portés dans l'entre-jambe de Desautels qu'un certain journal du soir a publié. Dans cette entrevue Desautels reconnaît avoir porté des coups déloyaux dans le but de se faire disqualifier et arrêter le combat. Dans tous les pays du monde on s'appelle de la lâcheté et de la malhonnêteté. Et je ne croyais pas qu'un athlète ait jamais l'effronterie de le publier dans un journal. Quant à ce dernier je l'ai laissé à la direction du National Sporting Club de régler ses comptes avec lui. Je veux simplement ajouter que tout en voyant Shears et Desautels essayer de terminer rapidement et par des manœuvres indignes un combat pour lequel ils devaient être payés et que les membres du Club avaient payés pour voir, j'étais bien décidé à les laisser continuer le combat malgré tous les fous qu'ils auraient pu se porter, on aurait vu alors quel était le plus lâche et le plus sans cœur des deux. Le tumulte de la salle et l'indignation des spectateurs m'ont empêché de suivre le programme que je m'étais tracé, c'est pourquoi plutôt que de donner la victoire à l'un des deux combattants qui ne voulaient pas se battre j'ai déclaré le match comme n'ayant pas eu lieu.

Quant aux remarques malveillantes que ceux de ces hommes a fait paraître dans un journal du soir ne nuis que le mépris. Mon passé est la pour garantir de ma compétence et de ma loyauté.

Après Monsieur le Rédacteur mes sincères salutations.

Arthur BRIERE.

## ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

Ce soir, à la Casquette, réunion générale de tous les amateurs de cross dans le but de préparer le travail de la saison prochaine. Cette réunion sera très importante étant donné la décision prise récemment par les officiers de la Casquette de ne plus faire que de la cross strictement "amateur".

M. Auguste Perrault, directeur de la section de cross, compte sur la présence de tous ses amis.

Seuls les membres de l'Association seront admis à cette assemblée. Il est inutile aux joueurs qui auraient envie de porter les couleurs de la Casquette de se présenter s'ils ne sont pas membres de cette association.

## JOHN L. SULLIVAN ENTRAINEUR DE CHARLIE WHITE

Chicago, 8 — John L. Sullivan, ex-champion du monde poids-lourd, a l'un des entraîneurs de Charlie White, qui doit se rencontrer prochainement avec Willie Ritchie.

## JOUTE REMISE

Greenboro, C. du N., 8 — La joute d'exhibition, qui devait avoir lieu hier après-midi entre le club Montréal et l'équipe locale a dû être remise à cause de la pluie.

## On présentera une ceinture à J.-B. Paradis

Il se fait un fort mouvement dans le monde des sports pour offrir à notre jeune compatriote canadien-français J. B. Paradis, une ceinture d'or, comme marque de reconnaissance pour l'état que ce dernier a fait réajuster sur les notes lors de son séjour dans la Ville Lumière.

## SPECIAL POUR EMPRESS

Comportant wagons-lits modèles de touristes, wagons-buffet et de première classe, partira de la gare de la rue Windsor à 12.00 midi, vendredi le 10 avril pour faire rapidement avec le S.S. Tunis à qui part de Halifax samedi le 11 avril. Le train se rendra directement aux abords du paquebot ceux qui lui seront donnés.

## LA COUPE DEERY

ELLE A ÉTÉ PRESENTÉE HIER SOIR AUX CHAMPIONS DE LA LIGUE ARTHUR ROSS.

Un banquet a été donné hier soir, chez Kastel, en l'honneur du club de hockey All Montreal, champion de la Ligue Art. Ross. Un grand nombre de personnalités sportives y assistèrent.

M. Edmé Deery, le donateur du trophée emblématique du championnat, le présente aux champions. Au cours de son allocution, M. Deery regretta que le sort ne l'ait pas favorisé aux dernières élections municipales, car ajouta-t-il, "j'aurais travaillé à donner à notre jeunesse la part d'attention qu'elle mérite de nos administrateurs municipaux." Le banquet se termina fort tard dans la soirée.

## UNE REUNION VENDREDI SOIR

La Ligue de cross amateur de la province de Québec possédant une réglementation digne des plus grandes organisations sportives; d'abord en établissant une commission de cross, la seule existante dans tout le Canada, en groupant les clubs en section, d'après leur force respective, en réduisant les voyages, les faisant lutter pour un même trophée et en se groupant à des hommes adroits.

Il y aura assemblée vendredi prochain, aux salles de l'A.A.A. Saint-Louis, 1602 Saint-Laurent.

## Montreal Senior Lacrosse Union

Tous les clubs de la Montreal Senior Lacrosse Union ainsi que ceux qui ont demandé leur admission dans cette Ligue sont priés d'être présents à l'assemblée de ce soir au local de l'Association Dramatique Sainte-Brigide, au No 860 de la rue Dorchester Est.

## FAITS ET MÉFAITS

MONTREAL ET LES ENVIRONS

## DESTRUCTION D'UN HANGAR.

Un hangar, à l'arrière du numéro 390 Saint-Vallier, a été visité par le feu vers onze heures, hier soir. Les hommes du sous-chef Hooper, après vingt minutes de travail, éteignirent les flammes, responsables de dégâts évalués à \$300.

## TROUVE COUPABLE.

Frank Lortie, un employé du département des postes, a été trouvé coupable, hier, en cour de Sessions, d'avoir volé une lettre contenant de l'argent, à l'hôtel des postes de Montréal. La sentence est remise au 14 avril.

Me Edmond Brossard, l'avocat de Lortie, a demandé à la cour pour son client la permission d'aller voir sa femme mourante. Le juge a refusé d'accorder cette permission, disant qu'un prisonnier trouvé coupable, ne peut plus sortir sous caution.

## CAUSE RENVOYÉE.

Louis Greenstein, bijoutier, accusé hier en cour des sessions, d'avoir volé une lettre contenant de l'argent, à l'hôtel des postes de Montréal. La sentence est remise au 14 avril.

## DEUX ACCIDENTS.

Deux individus ont été gravement blessés, hier soir. La victime la plus malheureuse est un nommé Edmond Courville, âgé de trente ans et demeurant au No 472 rue Lasgabri.

## PROTECTION DES ANIMAUX.

Comme le temps des licences pour les chiens approche, la Société pour la Protection des Animaux est disposée à s'emparer de tous les chiens en santé et de les envoyer à sa maison de Cartierville, si ces licences ne sont pas payées. Elle acceptera aussi tous ceux qui lui seront donnés.

EAU DE CONTREXÉVILLE (PAVILLON SPRING) Eau Minérale Naturelle (France) Pour la Goutte—la Gravelle—le Diabète Elle débarrasse l'organisme de l'acide urique— et c'est un remède positif contre le Rhumatisme. Écrivez pour le pamphlet. DÉPÔT AU CANADA: The Leeming Miles Co., Limited, 4 Boulevard St-Laurent, Montréal.

AUTOMOBILE A VENDRE Automobile Jackson, modèle Majestic 1914, 50 C. V., 4 cylindres, n'a jamais servi. Sera vendu à \$300.00 meilleur marché que le prix coûtant et à des conditions faciles. S'adresser par lettre à J. N. C. boîte 750, Montréal.

Galerie des Arts 31ème Exposition de Printemps Peintures à l'huile, peintures à l'eau, etc. DU 27 MARS AU 18 AVRIL 10 a. m., à 6 p. m. Admission 25c. Lundi et jeudi soirs, 8 à 10—10c.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM Excursions de Paques BOSTON et retour \$11.45 NEW-YORK et retour \$12.30

CANADIAN PACIFIC SPECIAL POUR PAQUEBOT De la gare Windsor à midi vendredi le 10 avril

Boston et retour \$11.45

DÉPÊCHES MONDIALES RÉSUMÉ TELEGRAPHIQUE

MORT DE LA DUCHESSE DI LITTA.

Milan, Italie, 8. — La duchesse Eugénie Di Litta, qui joua un rôle important à la cour du feu roi Humbert d'Italie, est morte, hier, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

## DE MENAGEZ-VOUS ?

Si oui, il sera à votre avantage de voir nos garnitures électriques.

Auer Incandescent Light Manufacturing Co. LIMITED

18 Notre-Dame Ouest (Près de la rue Saint-Laurent) TELEPHONE MAIN : 1772, 1773 AUX ENTREPRENEURS.

## Restaurant et Café

Edifice La Sauvegarde Coin Notre-Dame et St-Vincent Repas, pour hommes 40c

## SOUVERAINS MALADES

Londres, 8. — Deux souverains européens, le roi de Suède et l'empereur d'Autriche, sont dangereusement malades.

## LA JAMBE BRISEE.

Léon Laplante, âgé de seize ans, a eu une jambe brisée par la chute d'une pile de planches, dans le clos d'un nommé Dansereau, coin des rues Ontario et Parthenais. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

## AVIS

OBLIGATIONS DU FONDS CONSOLIDÉ DE LA CITE DE MONTREAL. Le dividende semi-annuel sur ces obligations sera payé le 1er mai. Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30 avril.

# COMMERCE ET FINANCE

## LE C.P.R. TOMBE A 200

La décision de la Commission des Chemins de Fer provoque cette baisse.—Le Tramway Power est descendu à 39.—Le marché est plus actif.—Les taux des chemins de fer, dans l'Ouest.—Le relevé annuel de la Canadian Consolidated Felt Co.—L'immeuble.—Ça et là.

Plus d'activité régnait à la Bourse le matin, en raison de la baisse considérable qui a frappé plusieurs valeurs.

Le C.P.R. surtout, par suite de la décision de la Commission des chemins de fer à propos des taux de l'Ouest, a perdu plusieurs points durant la matinée. Cette valeur qui ouvrait à 203 — ce qui constitue une perte de plus de 3 points sur la journée d'hier — est descendue encore jusqu'à 200. Aussi, les titres de cette valeur se vendent par centaines.

Le Tramway Power est une autre valeur dont le cours subit un lourd fléchissement. De 42 qu'il marquait hier, il a décliné jusqu'à 39 ce matin et a regagné une bonne fraction, c'est-à-dire 39 1/2.

L'ironie continue de rétrograder depuis le début de la séance d'hier; il s'enregistre ce matin à 31 6/8 et perdait encore une fraction au cours de l'avant-midi.

Le Brazilian se tient à 81. Cette valeur a perdu beaucoup en popularité depuis quelques jours. Cependant, les ventes sont encore assez nombreuses.

Le Richelieu ouvrait à 100 1/2 pour perdre ce demi-point pendant les premières heures.

Le Power se vendait à 224 et 223 1/2. Le Steel cotait à 18 1/2. Presque toutes les valeurs sont en baisse.

A Wall Street, le Canadian Pacific a souffert une dépression violente à l'ouverture du marché pour les mêmes raisons qu'à Montréal. Cette valeur a commencé la séance avec 3,000 parts à 202 et 201 1/4, un déclin maximum de 5 points et 5/8. Le Minnesota, St. Paul and S. S. Marie a perdu de 20 points. La liste en général était lourde avec une augmentation d'affaires.

Sur la place de Paris les cours étaient fermes, aujourd'hui. Le Rente était à 86 francs à terme. Le change sur Londres était de 25 francs 16 1/2 centimes pour les chèques. Le taux privé de l'escompte était de 2 1/2 pour cent.

La cote a monté modérément sur la place de Berlin, aujourd'hui. Le Canadian Pacific a décliné considérablement. Le change sur Londres a été de 20 marks 44 1/2 pfennigs pour les chèques. L'argent était de 7 7/8 pour cent, et le taux privé de l'escompte de 2 3/8 pour cent.

## LE RAPPORT ANNUEL

DE LA CONSOLIDATED FELT CO. POUR L'ANNEE 1913, ACCUSE UN EXCEDENT DE \$23,337.

Les profits nets de l'exploitation de la Consolidated Felt Co. pour 1913 ont été de \$100,983. Le volume des ventes pour l'année a été de \$733,390. Après paiement des intérêts sur les obligations, des dividendes privilégiés et des dépenses du bureau chef, il reste une différence de \$37,924. Les dépenses d'impôts ont été de \$13,588, laissant un excédent de \$23,337 pour l'année.

Dans son discours aux actionnaires, M. D. Lorne McGibbon, président de la compagnie, a dit en autres choses: "La vente des chaussures de feutre dépend beaucoup de la rigueur de la température du commencement de l'hiver, spécialement dans nos provinces de l'Ouest, et parce que une température défavorable a été accompagnée des conditions incertaines de l'année 1913, le résultat de cette année ne peut être comparé avec celui des années précédentes. Vos directeurs trouvent que le marché du Canada, en ce qui concerne les lignes chaussures de feutre de bonne qualité et les pantalons de satin, pour l'hiver, progresse constamment, surtout en ce qui regarde les spécialités qui n'ont pas à compter avec la rigueur de notre climat d'hiver. Pour satisfaire à ces besoins croissants, vos directeurs ont décidé de voir à ce qu'il y ait une fabrication spécialement accrue pour la consommation de ces marchandises que nous que nous n'avons pas manufacturées jusqu'ici. Le coût de cet équipement sera insignifiant, et vos directeurs croient que cette augmentation des affaires accroîtra le chiffre de votre capital et de vos profits pour l'année 1914. Après ce cas changement d'opinion, nous espérons que le volume des affaires de l'année 1913 sera maintenu.

A l'assemblée annuelle tenue hier, M. Walter Binmore et M. R. E. Jamieson, de Montréal, ont été élus directeurs en remplacement de MM. George et Oscar Rempel, de Berlin, Ontario. Les autres directeurs ont été réélus.

Les profits nets de l'exploitation de la Consolidated Felt Co. pour 1913 ont été de \$100,983. Le volume des ventes pour l'année a été de \$733,390. Après paiement des intérêts sur les obligations, des dividendes privilégiés et des dépenses du bureau chef, il reste une différence de \$37,924. Les dépenses d'impôts ont été de \$13,588, laissant un excédent de \$23,337 pour l'année.

Dans son discours aux actionnaires, M. D. Lorne McGibbon, président de la compagnie, a dit en autres choses: "La vente des chaussures de feutre dépend beaucoup de la rigueur de la température du commencement de l'hiver, spécialement dans nos provinces de l'Ouest, et parce que une température défavorable a été accompagnée des conditions incertaines de l'année 1913, le résultat de cette année ne peut être comparé avec celui des années précédentes. Vos directeurs trouvent que le marché du Canada, en ce qui concerne les lignes chaussures de feutre de bonne qualité et les pantalons de satin, pour l'hiver, progresse constamment, surtout en ce qui regarde les spécialités qui n'ont pas à compter avec la rigueur de notre climat d'hiver. Pour satisfaire à ces besoins croissants, vos directeurs ont décidé de voir à ce qu'il y ait une fabrication spécialement accrue pour la consommation de ces marchandises que nous que nous n'avons pas manufacturées jusqu'ici. Le coût de cet équipement sera insignifiant, et vos directeurs croient que cette augmentation des affaires accroîtra le chiffre de votre capital et de vos profits pour l'année 1914. Après ce cas changement d'opinion, nous espérons que le volume des affaires de l'année 1913 sera maintenu.

A l'assemblée annuelle tenue hier, M. Walter Binmore et M. R. E. Jamieson, de Montréal, ont été élus directeurs en remplacement de MM. George et Oscar Rempel, de Berlin, Ontario. Les autres directeurs ont été réélus.

Les profits nets de l'exploitation de la Consolidated Felt Co. pour 1913 ont été de \$100,983. Le volume des ventes pour l'année a été de \$733,390. Après paiement des intérêts sur les obligations, des dividendes privilégiés et des dépenses du bureau chef, il reste une différence de \$37,924. Les dépenses d'impôts ont été de \$13,588, laissant un excédent de \$23,337 pour l'année.

Dans son discours aux actionnaires, M. D. Lorne McGibbon, président de la compagnie, a dit en autres choses: "La vente des chaussures de feutre dépend beaucoup de la rigueur de la température du commencement de l'hiver, spécialement dans nos provinces de l'Ouest, et parce que une température défavorable a été accompagnée des conditions incertaines de l'année 1913, le résultat de cette année ne peut être comparé avec celui des années précédentes. Vos directeurs trouvent que le marché du Canada, en ce qui concerne les lignes chaussures de feutre de bonne qualité et les pantalons de satin, pour l'hiver, progresse constamment, surtout en ce qui regarde les spécialités qui n'ont pas à compter avec la rigueur de notre climat d'hiver. Pour satisfaire à ces besoins croissants, vos directeurs ont décidé de voir à ce qu'il y ait une fabrication spécialement accrue pour la consommation de ces marchandises que nous que nous n'avons pas manufacturées jusqu'ici. Le coût de cet équipement sera insignifiant, et vos directeurs croient que cette augmentation des affaires accroîtra le chiffre de votre capital et de vos profits pour l'année 1914. Après ce cas changement d'opinion, nous espérons que le volume des affaires de l'année 1913 sera maintenu.

A l'assemblée annuelle tenue hier, M. Walter Binmore et M. R. E. Jamieson, de Montréal, ont été élus directeurs en remplacement de MM. George et Oscar Rempel, de Berlin, Ontario. Les autres directeurs ont été réélus.

Les profits nets de l'exploitation de la Consolidated Felt Co. pour 1913 ont été de \$100,983. Le volume des ventes pour l'année a été de \$733,390. Après paiement des intérêts sur les obligations, des dividendes privilégiés et des dépenses du bureau chef, il reste une différence de \$37,924. Les dépenses d'impôts ont été de \$13,588, laissant un excédent de \$23,337 pour l'année.

Dans son discours aux actionnaires, M. D. Lorne McGibbon, président de la compagnie, a dit en autres choses: "La vente des chaussures de feutre dépend beaucoup de la rigueur de la température du commencement de l'hiver, spécialement dans nos provinces de l'Ouest, et parce que une température défavorable a été accompagnée des conditions incertaines de l'année 1913, le résultat de cette année ne peut être comparé avec celui des années précédentes. Vos directeurs trouvent que le marché du Canada, en ce qui concerne les lignes chaussures de feutre de bonne qualité et les pantalons de satin, pour l'hiver, progresse constamment, surtout en ce qui regarde les spécialités qui n'ont pas à compter avec la rigueur de notre climat d'hiver. Pour satisfaire à ces besoins croissants, vos directeurs ont décidé de voir à ce qu'il y ait une fabrication spécialement accrue pour la consommation de ces marchandises que nous que nous n'avons pas manufacturées jusqu'ici. Le coût de cet équipement sera insignifiant, et vos directeurs croient que cette augmentation des affaires accroîtra le chiffre de votre capital et de vos profits pour l'année 1914. Après ce cas changement d'opinion, nous espérons que le volume des affaires de l'année 1913 sera maintenu.

A l'assemblée annuelle tenue hier, M. Walter Binmore et M. R. E. Jamieson, de Montréal, ont été élus directeurs en remplacement de MM. George et Oscar Rempel, de Berlin, Ontario. Les autres directeurs ont été réélus.

Les profits nets de l'exploitation de la Consolidated Felt Co. pour 1913 ont été de \$100,983. Le volume des ventes pour l'année a été de \$733,390. Après paiement des intérêts sur les obligations, des dividendes privilégiés et des dépenses du bureau chef, il reste une différence de \$37,924. Les dépenses d'impôts ont été de \$13,588, laissant un excédent de \$23,337 pour l'année.

Dans son discours aux actionnaires, M. D. Lorne McGibbon, président de la compagnie, a dit en autres choses: "La vente des chaussures de feutre dépend beaucoup de la rigueur de la température du commencement de l'hiver, spécialement dans nos provinces de l'Ouest, et parce que une température défavorable a été accompagnée des conditions incertaines de l'année 1913, le résultat de cette année ne peut être comparé avec celui des années précédentes. Vos directeurs trouvent que le marché du Canada, en ce qui concerne les lignes chaussures de feutre de bonne qualité et les pantalons de satin, pour l'hiver, progresse constamment, surtout en ce qui regarde les spécialités qui n'ont pas à compter avec la rigueur de notre climat d'hiver. Pour satisfaire à ces besoins croissants, vos directeurs ont décidé de voir à ce qu'il y ait une fabrication spécialement accrue pour la consommation de ces marchandises que nous que nous n'avons pas manufacturées jusqu'ici. Le coût de cet équipement sera insignifiant, et vos directeurs croient que cette augmentation des affaires accroîtra le chiffre de votre capital et de vos profits pour l'année 1914. Après ce cas changement d'opinion, nous espérons que le volume des affaires de l'année 1913 sera maintenu.

A l'assemblée annuelle tenue hier, M. Walter Binmore et M. R. E. Jamieson, de Montréal, ont été élus directeurs en remplacement de MM. George et Oscar Rempel, de Berlin, Ontario. Les autres directeurs ont été réélus.

## LA BANQUE DE SAINT-JEAN

LA COUR DE REVISION CONFIRME UN JUGEMENT DE LA COUR SUPERIEURE CONDAMNANT L'ACQUEDUC DE SAINT-JEAN A PAYER \$29,000 AUX LIQUIDATEURS.

Le jugement dans la cause de la banque de Saint-Jean, en liquidation par l'Acqueduc de Saint-Jean, rendu le 30 juin dernier par le juge Lamo, a été confirmé hier par la Cour de Revision composée des juges Tellier, Delormier et Greenfield.

Par ce jugement, dame Georgette Roy et al. est condamnée à payer au liquidateur de la banque de Saint-Jean la somme de \$29,509.57 avec intérêts depuis.

La Banque de Saint-Jean, en liquidation, avait poursuivi les différents défendeurs qui ont affaire sous le nom de L'Acqueduc de Saint-Jean dans deux actions en recouvrement du montant des différents billets promissaires signés par feu Philippe Roy, et au nom de L'Acqueduc de Saint-Jean, et ils ont été plus que le dit acqueduc ou leur mère avait jamais eu bénéfices ni avantages des dits escomptes.

Le demandeur dans les deux causes, s'élevait à une somme d'environ \$40,000.00.

La Cour Supérieure en était arrivée à la conclusion que les défendeurs et leur auteur avaient eu bénéfice et avantage des escomptes faits par la Banque à l'Acqueduc par l'entremise de feu Philippe Roy, jusqu'à concurrence de \$29,509.57, et la dite Cour a été d'opinion qu'en vertu des procurations données par feu Mme Roy à son mari, ce dernier n'était pas autorisé à signer des billets et à les escompter en son nom.

C'est ce jugement que la Cour de Revision vient de confirmer, tout en ne se prononçant pas sur les questions de procuration et d'autorisation de M. Lamo Roy à son mari, ces questions étant actuellement pendantes devant la Cour d'Appel.

Mmes Kavanagh, Lajoie et Lacoste agissaient pour la Banque de Saint-Jean en liquidation, et Mmes Laflamme, Mitchell et Chenevert, pour l'Acqueduc de Saint-Jean.

Les jugements suivants ont été rendus hier en Cour de Revision. Charlebois vs Clarke, infirmé; J. Tellier Lafontaine vs Baribeau, infirmé; J. Tellier, Sénéchal vs Montréal Garage et al, modifié; J. Dolormier, J. Tellier, dissidents; Fournier vs Benoit, infirmé.

James et Mary Massé viennent d'intenter une action de 92,000 chacun contre la compagnie des tramways. Les demandeurs revendiquent le marché Saint-Antoine lorsqu'ils furent renversés par un tramway. De là, l'action.

Le juge Lavigne, à la demande de M. Cressman, a permis qu'une commission rogatoire prise par le juge Lamo aille à New-York prendre le témoignage des détectives de l'Agence Burns à propos des différentes actions pour libelles intentées contre le Books' Weekly.

## LA CANADIAN CONS. RUBBER

A l'assemblée annuelle des actionnaires de la Canadian Consolidated Rubber Company tenue hier, l'ancien bureau des directeurs a été réélu en entier à l'exception de MM. W. R. Allan et Shirley Ogilvie. Les nouveaux directeurs sont: M. Walter Binmore, trésorier de la compagnie et M. R. G. Jamieson, gérant général des ventes, tous les deux ont une longue expérience dans la fabrication et la vente des dérivés du caoutchouc au Canada. Messieurs Binmore et Jamieson ont été quotidiennement en contact avec les problèmes auxquels la compagnie a à faire face, et sont des aides appréciables pour les directeurs dans ce sens.

Un quinzième directeur a été élu dans la personne de M. R. B. Price de New-York.

A l'assemblée du bureau des directeurs qui a fait suite à l'assemblée

des actionnaires, M. F. H. Rieder, qui a été vice-président de la compagnie depuis quelque temps a été confirmé dans cette charge et dans celle de gérant général.

## L'IMMEUBLE

Des quarante mutations de propriétés enregistrées pendant la journée d'hier nous donnons les suivantes: Emilio Prevost a vendu à l'hon. F. O. Dugas deux emplacements sur les lots Nos 7-745 et 746 Côte Saint-Louis avec bâtisses Nos 2027 à 2033 rue St-Hubert et 3012 à 3016 rue Saint-André, quartier Saint-Denis, mesurant chacun 25 x 95 pieds, pour \$33,000.

Mme Joseph Duquette a vendu à Elle William Jacob les lots Nos 1-11 et 12 Saint-Jean-Baptiste, avec bâtisses Nos 7A et 17A rue De Lanaudière, au coin de la rue Panet, pour \$17,500.

L'hon. François O. Dugas a, Emilio Prevost, 16 lots dans la ville de Dorval, étant les Nos 78 à 83, 107, 108, 122 à 125, 150 à 153 Paroisse de LaSalle, ayant une superficie de 105,000 pieds, pour \$15,750.

Albert E. Rollet et Rod. Harlow Godard de Huntingdon, Québec, un lot de terre à Notre-Dame des Neiges, formant partie du lot 152-46 Côte des Neiges, avec bâtisses ayant front sur Marchmont, pour \$1 et autres considérations.

Jérémie Duquette à Fabien Prieur, un lot 10-1311 et 1312 Côte Saint-Louis, avec bâtisses 2943 à 2945b rue Saint-Dominique, mesurant chacun 25 par 76 pieds, pour \$14,300.

Joseph Thomas Popin à Maurice un emplacement No 159 Sault au Roc, avec boutique et autres bâtisses, pour \$12,000.

Joseph Pilon à Mme Emilia Orsali, le lot 29-86 Saint-Antoine, et partie du lot 7-8 Paroisse de Montréal, avec bâtisses rue Quenel, pour \$10,000.

Fabault Frères et Cie à Roch J. Henri Gauthier, curé de l'église Saint-Jacques, le lot 695 et partie du lot 700 Saint-Louis, avec bâtisses de 283 à 287 rue DeMontigny et 29 rue Marie-Louise, mesurant respectivement 49 par 92 pieds et 51 par 31 pieds; prix \$24,000.

Willie Lesalle à Nestor Fagnan, le lot 1225-108 Sainte-Marie, avec bâtisses 909 à 917 rue Cartier est, mesurant 24 par 84 pieds, pour \$11,482.

## LE C. P. R. ET LA REDUCTION

SIR THOMAS SHAUGHNESSY DIT QUE LE PACIFIQUE CANADIEN EST EN ETAT DE SE CONFORMER AU JUGEMENT DE LA COMMISSION.

Ottawa, 8.—Sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique Canadien, a dit à Ottawa, hier soir. On lui a demandé s'il était commenté par la Commission des chemins de fer sur les taux de transport dans l'Ouest Canadien.

Il a déclaré qu'il a suivi toutes les phases de cette enquête, et que le jugement va au-delà de tout ce qu'il prévoit les faits tels que présentés. La preuve, dit-il, a montré que les plaintes n'étaient pas fondées et que les taux, dans les circonstances actuelles, étaient raisonnables, et les représentations faites jusqu'ici n'ont pas prouvé le contraire.

Les commissaires n'ont pas hésité devant ce qu'ils considéraient apparemment comme le plus grand intérêt du pays: ils ont donc ordonné une diminution qui pourra être justifiée pour quelques années, mais qui, étudiée au point de vue des conditions actuelles du commerce et du transport, doit être regardée comme nécessaire et justifiable.

"Le Pacifique Canadien, dit Sir Thomas, peut supporter cette diminution des taux et ceci semble être la seule excuse que l'on puisse invoquer en faveur des décisions des commissaires.

Quant aux autres compagnies, qui ont encore à faire face aux dépenses de la construction et qui devront encore emprunter, il leur apparaît de donner leur appréciation."

M. E. J. Chamberlin, président du Grand Tronc et du Grand Tronc Pacifique, n'a pas voulu faire de commentaire avant d'avoir lu le jugement avec attention et l'avoir médité. Sir William MacKenzie est dans le même cas.

La fin de la semaine. —Je suspendrai mon enquête jusqu'à son retour, pensa l'enseigne en descendant la côte. Si j'insistais trop auprès de certains gens, je craindrais de glisser dans leur esprit des soupçons qui n'y sont point... La plus grande prudence est nécessaire. Et puis, qui peut mieux me conseiller que le pasteur, depuis vingt ans à la tête de la paroisse... Je lui ouvrirai mon cœur, je lui avouerai l'intérêt que j'ai à connaître la vérité, et peut-être alors, se départira-t-il de sa grande réserve pour me révéler ce qu'il peut me révéler du passé...

A ce point de ses réflexions, Yves s'arrêta net. Il s'était, presque heurté au mur de la maison que sa situation malencontreuse avait plusieurs fois rendu cause ou témoin de morts tragiques.

L'image du garçon boucher, meurtrier de son camarade, et celle d'Aubin Savignac se superposèrent en quelque sorte dans la mémoire du jeune officier.

Pour la première fois, il se demanda: —Le fils du maître de forges n'aurait-il pas été mêlé au drame plus étroitement qu'on ne le croit?... Mais, aussitôt, il repoussa cette idée invraisemblable: —En somme, il n'avait aucun intérêt à se débarrasser de Lodois qui, bien plus riche que Christian et qui

## ÇA ET LA

Londres, 8.—Le bilan du Board of Trade pour le mois de mars accuse une augmentation de \$27,963,500 sur les importations et de \$14,243,500 sur les exportations.

New-York, 8.—Six cent quarante-huit têtes de bétail de Jersey et de Guernsey, évaluées à \$700,000 sont arrivées à New-York aujourd'hui par le paquebot Minnewaska, des îles Britanniques.

Londres, 8.—Un arrangement a été conclu hier entre la James Nelson Sons, Limited, et la River Plate Meat Co., deux des plus vieilles maisons anglaises faisant le commerce des viandes, pour la fusion de ces deux compagnies. Au lieu de former une nouvelle compagnie, la Nelson Sons, Limited, a augmenté son capital de \$10,000,000 afin de pouvoir acheter l'actif de la River Plate.

On trouvera dans une page intérieure le bilan et les opérations de l'année de la banque "British North America". On y verra que le capital de cette banque est actuellement de \$4,866,666.66 et le fonds de réserve de \$3,017,333.33.

La banque accuse pour sa dernière année, déduction faite des frais courants et de provision faite pour les dettes mauvaises et douteuses, un profit net de \$689,745.10.

## LE GRAIN

L'approvisionnement de blé et d'avoine du Canada pour la semaine finissant le 4 avril 1914, comparé à l'année dernière, était: semaine se terminant le 4 avril, 1914, 21,361,101 boisseaux; avoine, 15,326,119 boisseaux. Semaine finissant le 28 mars, 1914, blé, 20,645,154 boisseaux; avoine, 14,665,652 boisseaux. Semaine finissant le 15 avril 1913, blé 26,065,649 boisseaux; avoine 10,256,116 boisseaux.

## LE CONGE DE PAQUES

La Bourse de Montréal sera fermée de 3 heures p.m. le jeudi saint, le 9 avril, jusqu'à 10 heures a.m. le mardi de Pâques, 14 avril.

## VENTES D'HIER APRES-MIDI

Brazilian — 50 à 81, 25 à 80 7-8, 45 à 81.  
Can. Pacific — 25 à 206 3-4.  
Detroit — 60 à 70.  
Power — 40 à 224 3-4, 33 à 225.  
Quebec Ry. — 25 à 14 1-4, 25 à 14.  
Rich. Ont. — 50 à 101 3-4.  
Pembina — 10 à 134 1-2, 10 à 135.  
Shawinigan Rights — 52 à 1 3-4, 1 à 1 11-16, 65 à 1 3-4.  
B. C. Packers — 50 à 140.  
Canada Cement — 10 à 31 1-4, 25 à 31 1-2, 25 à 31 1-2.  
Dom. Canners — 3 à 53 1-2.  
Dun. Textile — 25 à 80.  
Pentagon — 10 à 52 1-4, 10 à 52.  
Steel Corp. — 375 à 32 3-4, 175 à 32 1-2, 100 à 32 1-4, 10 à 32 1-2.

## ACTIONS A PRIORITE ET OBLIGATIONS

Canada Cement — 10 à 91 1-2.  
Scotiabank — 120.  
Steel Co. of Can. — 10 à 82.  
British Nor. Am. — 1 à 150.  
Merchants — 7 à 188.  
Montréal — 3 à 240.  
Royal — 2 à 224, 23 à 224, 5 à 224.

## BANQUES

British Nor. Am. — 1 à 150.  
Merchants — 7 à 188.  
Montréal — 3 à 240.  
Royal — 2 à 224, 23 à 224, 5 à 224.

## Pour guérir la surdité et les bourdonnements dans la tête

Les personnes qui souffrent de surdité catarrhale et de bourdonnements dans la tête seront heureuses d'apprendre qu'on peut guérir ces maux sans avoir recours à un remède interne qui, dans bien des cas, a effectué une guérison complète quand les autres avaient échoué. Des méthodes qui pouvaient à peine entreprendre les traitements d'une manière ou recourir à un point quel que soit pour percevoir les battements de la montre à sept ou huit pouces de chaque oreille.

Procurez-vous chez votre pharmacien, 1 once de Parnit (Double Force), valant environ 75 sous. Apportez cela à la maison et dissolvez-le dans un verre d'eau chaude et 4 onces de sucre raffiné ou granulé; prenez jusqu'à ce que la toue soit dissoute. Prenez une cuillerée à table quatre fois par jour.

La première dose met fin rapidement aux pires bourdonnements dans la tête, à la lancination, à la perte de l'audition et à tout ce qui est dû à la surdité catarrhale et à l'écoulement de mucus dans le fond de la gorge sont d'autres symptômes qui se dissipent en même temps que le catarrhe et qui sont préparés par la prescription chez soi; elle se compose comme suit:

Procurez-vous chez votre pharmacien, 1 once de Parnit (Double Force), valant environ 75 sous. Apportez cela à la maison et dissolvez-le dans un verre d'eau chaude et 4 onces de sucre raffiné ou granulé; prenez jusqu'à ce que la toue soit dissoute. Prenez une cuillerée à table quatre fois par jour.

IMPORTANT.—En demandant de la Parnit, insistez pour avoir double force; vous recevrez la Parnit qui est le produit de nos Laboratoires, 74 rue Saint-Antoine, Montréal, P. Q., qui en font une spécialité.

# The Bank of British North America

ETABLIE EN 1836  
Constituée en Corporation par Charte Royale en 1840.

## SOIXANTE DIX-HUITIEME RAPPORT ANNUEL ET BILAN

Rapport des Directeurs de la Bank of British North America, présenté aux actionnaires à leur 78ème assemblée générale annuelle, mardi, le 3 mars 1914

En soumettant le rapport et le bilan jusqu'au 29 novembre, 1913, le Bureau des Directeurs désire signaler aux actionnaires que le changement opéré dans la forme du bilan a été rendu nécessaire par les dispositions de la loi des Banques du Canada, 1913.

On constatera que les profits pour l'année, comprenant \$93,446.79, rapportés du 30 novembre, 1912, s'élevaient à \$783,191.89, dont \$194,666.66 affectés à un dividende payé au mois d'octobre dernier, laissant une balance de \$588,525.23 que les Directeurs se proposent de distribuer comme suit:

Paiement d'un dividende de 40s. par action	\$194,666.66
Payable, moins la taxe de revenu, le 4 avril prochain.	
A transporter au fonds de réserve	97,333.33
A transférer au compte des propriétaires de la banque	97,333.33
Et au paiement d'un bonus de 5 p.c., au personnel, environ	36,500.00
Laisant une balance à reporter de	108,437.58

Le dividende ci-dessus représentera une distribution de 8 p.c. pour l'année. Les mandats de dividende seront remis aux actionnaires le 3 avril prochain.

Du 15 au 25 mars, les succursales ont été ouvertes à 150 Mile House, C. A., rue McGregor et avenue Selkirk, Winnipeg, Man.; St. Catharines, Ont. et des sous-succursales à James Bay, Victoria, C. A., Kandahar, Sask., et rue Queen et avenue Beech, Toronto, Ont.

On a fermé une succursale à Forward, Sask., et une sous-succursale au Union Stock Yards, Toronto Ouest.

Les appropriations suivantes, du compte des profits et pertes, ont été faites au bénéfice du personnel: — Au fonds des veuves et orphelins des fonctionnaires \$ 7,440.72 Au fonds de pension des fonctionnaires 44,866.93 Au fonds d'assurance des fonctionnaires 1,946.66 Ces montants sont pour toute l'année et comprennent ceux déjà exposés dans l'état du 31 mai, 1913.

## BILAN, 29 novembre 1913

PASSIF	ACTIF
Capital	Or et argent en mains \$1,425,841.48
20,000 actions de \$50 chacune entièrement payées	Billets du Dominion 4,236,801.49
Fonds de réserve 3,017,333.33	Billets d'autres banques 314,863.22
Dividendes déclarés et non payés 5,330.53	Chèques sur d'autres banques 2,206,599.67
COMPTES DES PROFITS ET PERTES	Balances dues par d'autres banques en Canada 21,622.91
Balance reportée du 30 novembre, 1912 192,288.15	Balances dues par banques et correspondants de banques ailleurs qu'en Canada 1,411,589.51
Dividende payé, avril 1913 194,666.66	Garanties municipales canadiennes et garanties anglaises, étrangères et coloniales, autres que canadiennes—bons de l'échiquier, \$10,300 1,505,165.22
\$ 93,446.79	Obligations de chemin de fer et autres 1,031,411.71
Profit net pour l'année exprimé à cette date, après déduction de toutes charges courantes, et pourvoyant pour dettes mauvaises et douteuses 889,745.10	Prêts à demande et à courte échéance en Canada sur obligations, débiteurs et stocks 1,657,345.91
Transféré au fonds de réserve 194,666.66	Prêts à demande et à courte échéance ailleurs qu'en Canada 7,665,799.32
Dividende payé, octobre, 1913 194,666.66	Autres prêts courants et escomptes ailleurs qu'en Canada (moins remise d'intérêt) 28,696,064.72
888,525.23	Autres prêts courants et escomptes ailleurs qu'en Canada (moins remise d'intérêt) 7,718,635.06
A DÉBITER	Dettes de clients sur lettres de crédit 1,793,312.74
Transféré au fonds de réserve 897,333.33	Immobilisations en dehors des propriétés de la banque 208.18
Transféré au compte des biens de la banque 97,333.33	Dettes échues (depuis longtemps prévenues) 238,631.18
Transféré au fonds des veuves et orphelins des fonctionnaires 7,440.72	Propriétés de la banque à plus que le coût, montants moindres 1,694,730.72
Transféré au fonds de pension des fonctionnaires 44,866.93	Dépt au ministère des finances en vue du fonds de circulation—Dominion du Canada: 3 1/2 p. c. Obligations \$250,000 à 98 1/2, \$233,333.33
Bonus au personnel 36,500.00	Comptant 232,248.06
\$285,420.99	1,424,581.36
Balances disponibles pour le dividende de Avril 303,104.24	

**TEMPERATURE**

Bulletin d'après le thermomètre de Harri et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. H. de Mele, gérant.

Aujourd'hui maximum . . . . . 35  
 Minimum . . . . . 25  
 Même date l'an dernier . . . . . 46  
 Aujourd'hui minimum . . . . . 25  
 Même date l'an dernier . . . . . 25

**BAROMETRE**

8h. matin, 29.87; 11h. matin, 29.85; midi, 29.85.

**DEMAIN**

Jeudi, 9 AVRIL

Jeudi Saint.  
 Lever du soleil : 5 heures 28.  
 Coucher du soleil : 6 heures 37.  
 Lever de la lune : 5 heures 48.  
 Coucher de la lune : 4 heures 28.

# UNGT DEUX ANS DANS LE HUIS CLOS LES CAFES DE NUIT AU RECORDEUR

**M. GEOFFRION ESPERE QUE BIENTOT LA LEGISLATURE PASSERA UNE LOI POUR INTERDIRE AUX CURIEUX L'ACCES A CE TRIBUNAL MUNICIPAL.**

**LE NOUVEAU LOCAL**

Depuis que la cour du recorder a été transportée dans la nouvelle annexe de l'hôtel de ville, rue Gosford, beaucoup de gens se demandent si réellement la nouvelle salle n'était pas trop petite pour recevoir le nombre toujours croissant des gens qui, tous les jours, ont plus ou moins affaire à cette cour.

Nous avons vu à ce sujet M. le recorder Geoffrion et voici ce qu'il nous a déclaré :

"Il fallait que tous les gens qui veulent assister aux séances de la cour du recorder fussent admis, certainement la salle actuelle ne serait jamais assez grande. Cependant si tous les curieux, tous les gens qui n'entrent là que pour voir des scènes de ménage ou entendre les doléances d'un marchand, se voyaient refuser l'entrée, en un mot si on n'admettait que ceux qui ont absolument droit d'assister aux séances : avocats, journalistes, etc., la cour actuelle serait suffisamment grande. Ce n'est pas que nous voulions nous cacher du public ; comme je viens de le dire, avocats, journalistes et tous ceux qui ont affaire à cette cour, seraient admis ; quant aux autres ils se verraient refuser absolument l'entrée. Et ne serait-ce pas là rendre un grand service à la cour du recorder en ce qui concerne l'ordre et la moralité. Aussi est-il à espérer que la Législature décrètera bientôt le huis-clos pour la cour du recorder."

"Quant aux autres points de vue, il est, je crois, inutile de dire, qu'à l'amélioration considérable sur toute la ligne : la ventilation, l'éclairage, tout est parfait, et on peut même dire de l'ameublement qu'il est luxueux."

# CORRUPTION LE R. P. GOUY A MONTREAL

**M. EDDIE DEERY DIT AVOIR DES INFORMATIONS QUI DEMONSTRERAIENT QUE L'ELECTION DE SAINT-DENIS A ETE VOLEE — DES POURSUITES SERONT PRISES.**

**LE VAILLANT MISSIONNAIRE DU MacKENZIE REVIENT A LA CIVILISATION POUR ALLER ASSISTER AUX NOCES D'OR DE SES PARENTS EN BRETAGNE.**

**SON APOSTOLAT.**

(Par Léon Trépanier)

Quand hier après-midi nos services la main du R. P. Edouard Gouy, missionnaire Oblat de Marie Immaculée, nous ne nous doutions pas que ce vénérable prêtre venait de tomber en pleine civilisation après avoir passé vingt-deux années consécutives dans les lointains et vastes solitudes du Mackenzie, à six cents milles de la première voie ferrée, parmi les tribus sauvages avoisinant le cercle polaire.

"Songez, mon ami, nous dit le missionnaire, jusqu'à ces jours derniers je n'avais jamais vu une automobile, j'en ai même vu l'existence, en ayant aperçu un à Ottawa en 1892, car dans le temps on était juste à faire l'essai de ce nouveau véhicule moderne."

Le vénérable Père Gouy est un Breton à forte allure, aux yeux vifs, portant une énorme barbe en broussailles, d'une grande volubilité quand il parle de ses bons Montagnais, de ces Sauvages "qui sont, dit-il, restés honnêtes parce qu'ils ne sont pas trop civilisés", et d'une grande bonhomie.

— Vous êtes là à me regarder, dit-il ; vous vous demandez sans doute pourquoi j'ai le teint jaune tanné d'un homme qui aurait plutôt passé par les tropiques que par les régions glaciales.

— Peut-être . . .

— Je suis l'un des nombreuses victimes de l'"Ophtalmie de la neige". Au printemps, dans les prairies de l'Ouest, surtout dans le voisinage du pôle, le soleil a une force toute particulière et sa réverbération sur la neige nous tance le teint et nous rendant presque aveugle si nous ne prenons pas les précautions nécessaires. Les sauvages et leurs missionnaires ne sont pas cependant orgueilleux de leur teint au point de se chagriner quand le soleil lui donne la couleur que vous lui voyez, mais nous soignons nos yeux.

— Et vos sauvages . . .

— Mes chers sauvages, mes grands enfants, ce sont tous de grands enfants, à l'esprit léger, un peu trop enclins à l'oisiveté, — sont des plus faciles à éduquer. Ils sont dociles et honnêtes et ils sont une source de consolation pour le missionnaire qui a charge de leurs intérêts spirituels.

"La mission que je desserte, celle de Fort Smith, qui est la première mission sur le rivièrè Athabaska et la Paix est située à 16 milles de portage de la mission de Saint-Jeorges et à six cents milles d'Athabaska Landing, la station de chemin de fer la plus rapprochée. Fort Smith est cependant un endroit important par suite de sa situation géographique et des avantages qu'il offre aux voyageurs. On nomme en effet Smith, la Porte du Mackenzie."

"Mes cent-cinquante Montagnais forment toute ma paroisse, mais j'ai également à m'occuper des Peaux-de-Lièvre et d'un groupe de sauvages de la tribu de l'Esclave."

— Et naturellement vous parlez leur langue ?

— Oui, mais il me fait plaisir de vous dire que la plupart d'entre eux parlent le français presque aussi bien que leur dialecte.

"Le dialecte montagnais est un peu dur de prononciation, et rares sont les missionnaires qui peuvent exeller à le parler. Mgr Breynat, sous la juridiction duquel nous exerçons notre ministère, a réussi à le parler à la perfection. Le dialecte de Peau-de-Lièvre et de l'Esclave est plus facile pour nous à cause des sons doux et de l'articulation qui n'exigent pas des efforts de gorge comme dans le cas du dialecte montagnais. Mais nous évangélisons nos sauvages dans les deux langues, car dans ces lointaines régions, c'est en souriant le Père Gouy, tout le monde favorise l'enseignement bilingue et tous y trouvent profit."

Depuis son arrivée à Montréal, le vieux missionnaire a dû garder la chambre presque constamment par suite des fatigues du voyage.

— Songez donc, nous dit-il, quand pendant vingt-deux ans je n'ai connu que le traîneau à quatre chiens, la lutte de neige ou la tente de peaux de caribou, que le grand air des prairies ou l'excellent exercice de la raquette et des portages à dos, et que je tombe tout à coup sur des sièges rembourrés des wagons de chemins de fer, esclaves de la nourriture de choix des pullmans, immobilisé pendant des journées entières sous une atmosphère suffocante, n'est-ce pas de nature à affaiblir les forces d'un pauvre sauvage comme moi ?

— Et le hôte qui éprouve de retourner vers ses grands enfants des bois après être allé visiter sa famille en Bretagne.

— Je n'ai pas vu ma famille depuis mon départ de Nantes il y a vingt-deux ans, dit-il, mais j'aurai la joie de les retrouver tous vivants, mon père, ma mère, mes quatre frères et ma sœur. Je m'en vais assister aux noces d'or de mes parents.

— Et après . . .

— Après, mais je m'enverrai tout joyeux vers les grandes forêts, vers ces solitudes captivantes du Mackenzie, où pendant des journées entières nous marchons ou canotons seul avec Dieu, en écoutant cette musique des bois dont toutes vos musiques mécaniques ne sauraient rendre l'indicible harmonie. J'ai rejoint mes 150 oncles de Fort Smith.

— Qui vous attendent ?

— Oui, qui m'attendent avant de s'enfoncer dans la forêt en quête de gibier à fourrure qu'ils échangeront ensuite avec les trafiquants anglais. Tenons nous autres citoyens vous ne vous faites pas une idée de ces forêts du nord, de cette vie primitive qui rajoute à mesure que vous vieillissez et des consolations que cette existence offre au missionnaire par suite de ses conquêtes spirituelles.

Le Père Gouy nous parlait des progrès de sa mission de Fort Smith et nous apprend qu'à son retour de France, il passera par Montréal et amènera avec lui cinq religieuses de la communauté des Sœurs Grises qui front administrer un hôpital à Fort Smith et diriger en même temps une école de filles et de garçons.

# Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

**Vallières Rugs pour Pâques**

125 rugs en velours, dans les patrons orientaux, grands 16 x 30 pouces. Valeur de 75c, pour . . . . . **55c**  
 150 rugs en velours, pour portes, dessins fleuris. . . . . **39c**  
 Grandeur 12 x 30. Valeur de 60c, pour . . . . .  
 En achetant une paire de gants ou un collet de fantaisie pour Pâques, de 75c, en montant, vous aurez droit à une bouteille de parfum gratis.

**Ameublement de Boudoir fini "gris-argent" \$210.00**

Cet ameublement est fait de quart de chêne choisi avec incrustations artistiques. Son fini est gris-argent. Vous pouvez certainement acheter un set plus dépendant, mais vous ne pouvez trouver un ameublement d'apparence plus riche et plus distingué. Assés fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu installé dans nos vitrines. Il se compose d'un sofa, d'un fauteuil, d'une bergante d'un secrétaire, d'une bibliothèque, d'une table de librairie et d'une chaise.

**Lecours Duvault & Brault**

TEL. EST 6819-437-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

# UN ROMAN PAR MOIS

On peut encore se procurer quelques exemplaires de notre second roman mensuel, *Le docteur Quentin*, ainsi que de *la Forêt de Vaincre*, et de nos quatre romans hors-série, en présentant à nos bureaux la série des coupons donnant droit à chacun plus 3 sous, ou bien en nous les adressant par la poste avec 6 sous.

# LA QUESTION DU TARIF

(De notre correspondant)

Ottawa, 8 — On croit que la panache s'effrira nul amendement aux propositions de M. White d'améliorer le tarif de la manière qu'il a exposé jeudi après-midi. Il paraît y avoir quelque dissentiment parmi l'opposition à ce propos. Les uns condamnent la hausse du tarif et ce qui a trait à différencier les produits des autres, mais comme plusieurs députés libéraux influents, sont élus dans des comtés où il y a des usines ou des établissements métallurgiques, le parti n'a pas encore adopté d'attitude définitive. Mais il est à peu près certain qu'il y aura un amendement de proposé par la gauche, après la rentrée de Pâques, quand les chefs libéraux auront consulté leurs partisans.

# SENSATION A PARIS

**LE BEAU-FRERE DU MINISTRE DES FINANCES EST ARRETE SOUS PREVENTION DE DETOURNEMENT.**

(Service de la Presse Associée)

Paris, 8 — Les rumeurs se succèdent rapidement à Paris et la dernière vient d'être causée par l'arrestation de Félix Roussau, beau-frère du ministre des Finances René Renoult, accusé de détournement.

M. Renoult a déclaré qu'il ne fréquentait plus Roussau depuis longtemps et que même sa sœur, l'épouse de ce dernier, avait déposé à la Cour une demande de divorce.

Roussau était le gérant d'une compagnie de courtage et le député de la justice croyant à des irrégularités dans ses livres, l'a fait examiner. C'est à la fin de cette dernière enquête qu'un mandat d'arrestation a été lancé contre lui.

# M. ASQUITH ACCLAME

**IL A ETE DECLARE ELU SANS OPPOSITION DANS EAST-FIFE, CE MATIN. — L'INTERREGNE DE M. McKENNA.**

(Service de la Presse Associée)

Londres, 8. — Ce matin l'officier rapporteur d'East Fife a déclaré officiellement que M. Herbert-Henry Asquith, n'ayant pas eu d'opposition, était élu par acclamation. M. Asquith représente East Fife depuis 1886 au parlement anglais. Son élection d'aujourd'hui coïncide avec le sixième anniversaire de son élévation au poste de premier ministre.

M. Asquith démissionna comme député le 30 mars dernier. Il déclara en Chambre qu'il prendrait désormais la direction du ministère de la Guerre tout en conservant son poste de premier ministre.

En vertu de la Coutume Anglaise, il dut se présenter devant les électeurs de son comté afin d'avoir leur assentiment à sa conduite. En l'absence du premier ministre, M. Reginald McKenna, ministre de l'Intérieur, prit les rênes du gouvernement et c'est pendant l'administration de M. McKenna qu'eut lieu la seconde lecture du bill sur le Home Rule.

# LE FEU DANS UN GARAGE

A midi, le sous-chef Dagenais était appelé au garage d'automobiles situé à côté du manège militaire du 68ème Régiment, avenue des Pins, pour combattre un incendie allumé au 3ème étage par une explosion de gazoline.

Le propriétaire, M. Massé, n'avait pas d'assurance et a remercié les pompiers de leur bon travail. Ces derniers, après avoir essayé en vain d'éteindre les flammes à l'aide d'appareils chimiques, les éteignirent, en se servant de nombreuses couvertures.

La cause de l'incendie serait un fil électrique qui en se brisant est tombé dans un vaste baquet rempli du dangerueux liquide qui servait au nettoyage de pièces de machinerie.

# NOUVEAU SERVICE

Sur la proposition de l'ingénieur en chef, les commissaires ont opéré, avant de s'en aller, une réorganisation importante. Par une résolution du 1er avril, M. J. H. Dubuc, ingénieur civil, a été mis en charge des affaires de voirie de ponts et de tunnels, et en attendant qu'une nouvelle branche soit créée il est assés chargé des affaires d'épout, d'aqueduc, d'usines et d'ateliers municipaux, sous la direction de l'ingénieur en chef. Cette nomination n'est que le premier pas fait vers l'organisation d'un bureau technique tel que projeté par M. Geo. Janin, l'ingénieur en chef.

# RESULTAT DES ELECTIONS

Lire en page 3. — M. McDonald élu. — Les chiffres officiels pour le maire, le bureau des commissaires et l'échevinage, etc.

# NOUVELLES DE L'HOTEL DE VILLE

**INAUGURATION AU MONUMENT NATIONAL.**

M. l'échevin Larivière trouve que la salle du conseil est trop étroite pour que l'inauguration du nouveau régime y ait lieu. Les galeries n'y accommodent pas assez de spectateurs. Il s'est donc adressé ce matin au greffier pour lui demander s'il serait possible de faire cette cérémonie dans un local plus vaste, la salle du Monument National ou de l'Arrière 65ème régiment. Le greffier lui a déclaré que cette question serait mise à l'étude. Il n'y a aucun article de règlements municipaux prescrivant que l'inauguration doive avoir lieu à l'hôtel de ville.

# M. McDONALD EST BIEN ELU.

Les chiffres officiels confirment, ce matin, l'élection de M. Duncan McDonald au bureau des commissaires. Quelques amis de M. Beaudry, prenant pour exactes les nouvelles d'hier matin, l'avaient invité à un dîner d'une quinzaine de couverts au domicile de M. Beaudry, ce soir. Ce dîner, qui se tenait dans la salle du banquet qu'on a appris l'élection de M. McDonald.

# LE SECRETAIRE DE M. HEBERT.

M. E. N. Hébert, le nouveau commissaire de ville, a demandé s'il était possible d'aménager un local pour son secrétaire particulier, qu'il a l'intention d'engager à ses frais.

# MM. EMARD ET MONAHAN.

MM. Monahan et Emard ne perdent pas leur dépôt contrairement à ce qu'annonçaient les journaux de ce matin. Les candidats au bureau des commissaires ne perdent leur dépôt qu'au cas où ils n'obtiennent pas la moitié des votes de celui des candidats élus qui obtient le moins.

# ADIEU DE M. LAVALLEE

M. le maire Lavallée a réuni ce matin dans son bureau les chefs des divers services de l'hôtel de ville pour leur faire ses adieux. Cette cérémonie a été touchante. Le maire a dit qu'il croyait pouvoir affirmer que les meilleures relations ont toujours existé entre lui et les employés et a demandé à ses auditeurs de consacrer leur temps et leur dévouement sous la nouvelle administration aux intérêts de la ville. Comme ils l'ont fait sous celle qui s'en va, M. Lavallée a accordé aussi un congé, samedi, à tous les départements qui ne sont pas forcés de travailler ou qui peuvent suspendre leurs travaux.

M. le sénateur David, premier secrétaire de la municipalité, a répondu au nom de ses collègues des autres services.

# L'ASSERMENTATION DU NOUVEAU CONSEIL

La proclamation des nouveaux échevins et des nouveaux commissaires sera faite dans les journaux le 14. Ils pourront être assermentés par le greffier le lendemain. Cependant les cinq échevins qui ont été acclamés peuvent prêter le serment d'office dès maintenant.

M. Martin a demandé de supprimer le bureau qui se trouve actuellement devant le fauteuil du maire. Ce travail sera terminé pour la première séance. M. Martin est allé passer la fin de la semaine à Saint-Eustache, dans sa maison de campagne, il ne sera de retour en ville que samedi.

# LA DEBACLE POUR LE 15

**ON CROIT QUE LE FLEUVE SERA LIBRE DE L'EST A CETTE DATE, MAIS IL EST PEU PROBABLE QU'IL SERA POSSIBLE D'Y MOUILLER.**

La date du 15 avril prochain est considérée comme celle où le fleuve sera enfin libéré de ses glaces. D'aucuns croient cependant que l'on ne pourra mouiller au nord de Lachine jusqu'au courant Sainte-Marie, un peu en aval du pied de la rue Berri.

Sur la rive Sud, en amont de Saint-Lambert jusqu'à Longueuil, le pont de glace est encore solide. Le courant du fleuve le désagrège cependant considérablement tous les jours.

Le cru des saux de plus en plus grande à Verdun, au commencement de la semaine, a cessé tout à coup au cours de la journée d'hier.

Ce matin, le niveau a baissé de six pouces.

La traversée de Longueuil est brisée depuis plusieurs jours; mais celle de la Longue-Pointe à Boucherville est encore solide.

On ne connaît pas l'état du fleuve en amont des rapides de Lachine; mais on croit communément que les glaces n'ont pas encore bougé.

Le service des signaux, installé sur le toit de l'édifice de la Sauvergarde, dit par contre dans son bulletin de ce matin que le fleuve est libre jusqu'en face de l'église de Champlain, où le "Lady Grey" continue ses travaux.

On ne pourra pas donner de renseignements sur l'installation des bonnes avant une dizaine de jours.

# LA PROCHAINE SAISON

Il est probable que la Compagnie Allan va faire certains changements dans le service de ses navires. "L'Albatros" et le "Calgarian", qui font de Québec leur port d'été, viendront, paraît-il, passer une partie de la saison de navigation dans celui de Montréal.

M. Andrew A. Allan se rendra prochainement à Québec pour s'occuper tout spécialement de cette question.

On croit que la cause de ce changement est due en grande partie aux nombreuses difficultés suscitées par les débardeurs québécois.

Les commandements des navires de la compagnie Richelieu et Ontario tels que le "Montréal" et le "Québec", seront abandonnés aux capitaines F. X. Lafrance et Demers.

Le "Longueuil", qui sera commandé par le capitaine Mandeville, commandera son service assés tôt que le fleuve sera complètement libre.

# IL TOMBE DANS LA RUE

Un nommé Brault, 556 rue Bourbonnière, Maisonneuve, est tombé sans connaissance, ce matin vers les neuf heures, au coin de la avenue des Passants, rue Notre-Dame, Visuville.

M. Nelson Gray, de Boston, a annoncé qu'on avait retrouvé, la maison de Lord Byron occupait lors de son séjour à Rome. Elle est située Piazza Di Spagna, en face de l'endroit où mourut John Keats.

On recherchait cette relique d'histoire littéraire depuis près de 100 ans.

# M. MARTIN AURAIT DEMISSIONNE

On assure que la démission de M. Martin comme député de Sainte-Marie est entre les mains du président de la chambre à Ottawa. D'après l'article 21p de la Charte de la Cité de Montréal, le maire de Montréal qui fait ex-officio partie du bureau des commissaires, n'a pas le droit d'être député.

Cet article se lit comme suit :

"Les commissaires doivent donner tout leur temps à l'exercice de leurs fonctions et ne peuvent exercer aucun autre emploi public rémunéré."

**La Compagnie Pour Pâques**

**BRODEUR**

Un Service bleu - foncé avec or. Régulier \$12.50  
 Spécial . . . . . \$8.34

Et autres lignes de \$5.00 en montant.

633 Ste-Catherine Est  
 1827 Ste-Catherine Est  
 327 St-Laurent  
 86 St-Pierre.

**Messieurs les Gens d'Affaires, Songez à votre Bourse**

S'il vous faut quelque chose en fait de meubles, rugs, etc. ce printemps, ne craignez pas de venir nous voir, vous trouverez certainement ce qu'il vous faut. Notre assortiment est considérable et pour ceux qui ne connaissent pas encore l'importance de notre maison nous ajouterons que notre magasin, mesurant 43 pieds par 95 et bâti à quatre étages, regorge de tout ce qu'il y a de plus nouveau en articles d'ameublement de maison.

Vous aurez vite oublié la différence du trajet, quand vous aurez constaté la différence entre nos prix, et ceux des maisons du centre de la ville.

**ARCHAMBAULT**

MAISON  
 949 St-Denis, coin Rachel

**PHARMACIE CONTRE LES LECOURS ET MITES**

**Lanctot**

Voilà le temps de protéger les FOURRURES ET LES LAINAGES. Nous recommandons :

LE CAMPHRE à 85¢ la livre.

LA NAPHTHALINE en palettes avec du CEDRE ou de LA LAMBE à 15¢ la livre. La racine de VERTIVER est fortement recommandée, 25¢ le paquet. Ces divers articles, employés avec nos SACS à FOURRURES sont une protection infatigable contre les mites.

810 STE-CATHERINE EST  
 COIN ST-DENIS, MONTREAL.  
 Téléphone 1-1  
 Est 4608-831-2779

**DUPUIS FRERES**

Le Magasin du Peuple

447 SAINTE-CATHERINE EST

**VENTE DE GANTS DE PAQUES**

Gants de kid fin pour dames, en noir, tan, brun, blanc, à 59¢, 79¢, \$1.00 la paire.  
 Gants de kid pour toilette, pour messieurs, en tan, en brun, noir, gris, seulement \$1.00 la paire.  
 Toutes espèces de gants, pour dames ou messieurs, en vente cette semaine, à prix spéciaux.

**D. GAGNON & CIE**

Magasin à Rayons

Angle ST-LAURENT et DORCHESTER

**N.-G. Dernières Nouveautés dans les Papiers-Tentures**

Nous vous invitons cordialement à visiter notre rayon de Papiers-Tentures, où sont exposés, les derniers arrivages. Vous y trouverez toutes les nouvelles créations Européennes, Américaines et Canadiennes, représentant les styles les plus nouveaux et les patrons aussi jolis que variés. Avant de prendre aucune décision, venez les voir, vous les aimerez.

**Valiquette**

LIMITEE

Palais d'Ameublement

471-477  
 Ste-Catherine Est

**L'ENTENTE DANS L'AIR**

**M. REDMOND CONSENTIRAIT A APPELER QUELQUES UNIONISTES DANS LE PREMIER CABINET IRLANDAIS ET LES ULSTERISTES CESSERAIENT LEUR OPPOSITION AU HOME RULE.**

(Service de la Presse Associée)

Dublin, 8. — Le "Daily Citizen" a publié récemment un article qui a provoqué une vive sensation non seulement en Irlande mais encore en Angleterre. L'article est signé Redmond Howard et Henry Carson. Le premier est le neveu du chef nationaliste irlandais et le second est le fils du chef des Unionistes. Les deux collaborateurs demandent aux vieux chefs de se retirer de la lutte pour faire place aux jeunes. Ils préchent l'union la plus étroite entre les partis et demandent aux vieux politiciens d'abandonner leurs récriminations par lesquelles ils cessent leurs cris de rage qui n'ont fait jusqu'ici qu'aggraver la situation au lieu de l'améliorer.

Le neveu de M. Redmond est un nationaliste. Le fils de M. Carson est un chaud partisan du Home Rule.

**DECES A MONTREAL**

BARRY, Didac, 7 mois, enfant de Jean Barry, pompier, rue de Notre-Dame, 22.

BEAUDOIN, René, 3 mois, enfant de Jean Beaudoin, bricoleur, rue de Villers, 135.

BOUGIE, Dominique, 72 ans, chauffeur, rue Ontario, 1200 Est.

CHEIRON, Edmond, 18 ans, fils de Jules Cheiron, contremaître, rue Berri, 1658.

DESJARDINS, Lucile, 1 an, enfant de Georges Desjardins, serrurier, rue Bourbonnière, 408.

DONNELLY, Hannah McAuley, 21 ans, femme de James Donnelly, bricoleur, rue Amily, 1108.

DUTILLEUL, Marie, 45 ans, rue Saint-André, 138.

GAGNON, Frs. Xavier, 66 ans, commis, rue Wolfe, 481.

OSCAR, Dorothy, 13 ans, enfant de Bienville, 89.

GRANT, Alexander, 62 ans, bourgeois, rue Bienville, 89.

LEBEL, Charles, 4 ans, enfant de Marcel Lebel, employé civique, rue Saint-Hubert, 453.

LEFEBVRE, Emilien, 5 mois, enfant de Antoine Lefebvre, plaqueur, rue Atwater, 584.

LEIROUX, Elizabeth Saint-Germain, 94 ans, veuve de Charles Leiroux, officier d'académie, rue Saint-André, 290.

MALONE, Catherine Flannery, 40 ans, femme de Patrick Malone, professeur, rue Ontario, 41.

NADÉAU, Maurice, 5 mois, enfant d'Oscai Nadéau, journalier, rue Saint-Germain, 149.

ORCOURT, Dorothy, 13 ans, enfant de James O'Rourke, carré Richmond, 50.

PAILLE, Lorette, 7 mois, enfant de Dieudonné Paille, menuisier, rue Fabre, 311.

QUEVILLON, Auxilia Rochon, 67 ans, veuve de Léandre Quevillon, journalier, rue Bienville, 89.

SANGUINET, Antonio, 3 ans, enfant de Stéphane Sanguinet, journalier, rue Wolfe, 684.

Le missionnaire nous quitte ce soir et s'embarquera demain à New-York pour s'en aller saluer une dernière fois la terre de Bretagne avant de redevenir mourir parmi ses sauvages de Fort Smith.

parlement irlandais. On ajoute que M. Redmond est consentant à mettre quelque unionistes dans le premier cabinet de l'Irlande. Il serait aussi question d'augmenter le nombre de députés de l'Ulster. Si les nationalistes font ces concessions, il est plus probable que les Ulsteristes ne feront aucune opposition à la troisième lecture du bill sur le Home Rule à la Chambre des Communes en Angleterre.

Tout indique que l'entente est dans l'air. Les deux partis doivent à qui trouverait les meilleurs termes. Carson est pour la paix. Dans les cercles les mieux informés, on croit que l'Irlande aura une bonne représentation au